



Bruno Blanchet

N'ajustez pas votre sècheuse... à Télé-Québec

Cahier Arts+Spectacles, page C1



Une arme interdite contre les outrages du temps

Cahier Actuel, page B1

MONTRÉAL | LUNDI 10 SEPTEMBRE 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 316 > 76 PAGES > 6 CAHIERS | 60 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢

Des détenus profitent des permis de séjour à l'étranger

ANDRÉ CÉDILOT

Les détenus ont trouvé une nouvelle façon de passer du temps en libération conditionnelle: ils voyagent.

Selon des informations qui ont circulé au dernier colloque sur le crime organisé tenu à la fin d'août à Saskatoon, les demandes de « permis de voyages internationaux » pour quitter le Canada ont quadruplé depuis 18 mois, passant d'une dizaine à plus d'une cinquantaine, a appris *La Presse*.

D'après des policiers, c'est là un filon qui est surtout exploité par la gent carcérale du milieu interlope, tels les gangsters italiens et est-européens ou, dans une moindre mesure, les motards. Les destinations les plus courues sont le Costa-Rica, Cuba, la Colombie et l'Italie.

En général, les requérants invoquent des raisons familiales ou d'affaires pour convaincre la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) de leur permettre de voyager à l'étranger. Avant de présenter une demande, ils en glissent d'abord un mot à l'agent chargé de suivre leur dossier à l'extérieur des murs.

La règle est claire: à moins d'une permission spéciale, les criminels en libération conditionnelle « doivent rester à tout moment au Canada ». Pour la plupart, ils ne doivent pas non plus être en contact avec d'autres criminels.

Le cas le plus criant est celui du mafioso Nicola Genua, 46 ans, associé au fameux clan sicilien Ca-

ruana-Cuntrera, reconnu parmi les plus importants fournisseurs de drogue et lessiveurs d'argent aux États-Unis, en Europe et au Canada.

Condamné en 1985 à 18 ans de pénitencier pour trafic d'héroïne, Genua n'a cessé de voyager depuis son envoi dans une maison de transition en 1989. Surnommé « The little cheesemaker » en raison de la boutique de fromages et de viandes fines qu'il tient dans un quartier chic de Toronto, il s'est notamment rendu à plusieurs reprises en Italie.

En 1990, 1991 et 1992, indiquent des documents du bureau de la CNLC de l'Ontario dont *La Presse* a copies, Genua a passé près d'un mois par année à l'extérieur du pays. En 1993, il a fait un voyage de six semaines en Italie et un autre d'une semaine dans les Antilles.

En 1994, la CNLC a refusé qu'il aille deux semaines dans les Îles Turques et Caïcos. Même veto l'année suivante, cette fois pour un périple en Barbade. En 1996, il a pu séjourner un mois en Italie pour ses affaires.

En étudiant sa demande, cette fois-là, les commissaires n'ont pu s'empêcher de noter: « Si ça continue, il sera plus souvent à l'extérieur du Canada que chez lui, ce qui serait une véritable parodie du système de surveillance! »

Genua est revenu à la charge en 1997, mais la CNLC a rejeté sa demande. Le mafioso ontarien voulait aller en Italie pour réparer sa maison.

Voir DÉTENU en A2

« C'ÉTAIT ÉCRIT DANS LE CIEL! »



PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Le nouveau champion de l'Omniom canadien, Scott Verplank, reçoit son trophée des mains de Michel Blackburn, agent de la GRC. Malgré un double bogey au 16^e trou, l'Américain a remis une carte de 67, hier au club Royal Montréal, pour boucler son tournoi à 266, soit 14 coups sous la normale. « Parfois, on se dit que c'est à notre tour de gagner, que ça doit nous arriver, c'est écrit dans le ciel. Je jouais bien depuis que temps et j'ai pu me relever après cette bétise au 16^e. » Grâce à sa victoire, Verplank vient de s'enrichir de 684 000 \$. À lire dans notre cahier Sports, pages 2 à 5.

Un mélange sans danger?

Un comité consultatif du ministère de la Santé recommande au gouvernement d'effectuer une série d'études sur l'emploi de l'amiante-asphalte. Le ministère des Transports a récemment annoncé qu'il utilisera cette année six fois plus d'amiante-asphalte que l'an dernier pour la réfection des routes.

Voir nos informations en A3

Le Proche-Orient vit un autre dimanche sanglant

d'après AP et AFP

JERUSALEM — Dimanche sanglant au Proche-Orient: un attentat-suicide revendiqué par le Hamas a fait au moins quatre morts, dont le kamikaze, et une trentaine de blessés à Nahariya, station balnéaire du nord d'Israël, tandis qu'une voiture piégée explosait un peu plus tard près de Netanya.

Cette déflagration — apparemment un attentat-suicide à la voiture piégée — a eu lieu à un carrefour fréquenté, au passage d'un

autobus qui a aussitôt pris feu. L'occupant de la voiture, qui serait un Arabe israélien de 48 ans, membre d'un mouvement islamiste, a été tué, et cinq véhicules ont pris feu, selon les médias israéliens. Trois personnes auraient été blessées.

Israël a aussitôt lancé des représailles contre ces attaques: deux bâtiments du Fatah de Yasser Arafat à Ramallah en Cisjordanie ont été bombardés par des hélicoptères de Tsahal. Les édifices ont sérieusement été endommagés mais il n'y a

pas de victimes, selon des sources locales. D'autre part, la radio israélienne a fait état d'une attaque contre des installations des forces de sécurité palestiniennes à Jéricho, causant des dommages matériels mais ne faisant pas de blessés.

D'autres violences dans les territoires palestiniens ont par ailleurs fait trois morts, deux Israéliens et un Arabe.

L'attentat perpétré à Nahariya, ville de la côte méditerranéenne à l'extrême nord de l'État hébreu, non loin de la frontière libanaise,

s'est produit près d'un quai de la gare ferroviaire de la ville alors qu'un train venait d'entrer en gare et alors que les passagers, des militaires et des civils, en descendaient en grand nombre en ce dimanche, premier jour de la semaine de travail.

La majorité de la trentaine de blessés ne sont atteints que superficiellement, selon des sources hospitalière et policière.

Voir PROCHE-ORIENT en A2

Les Canadiens se disent « gênés » d'ignorer leur histoire

SILVIA GALIPEAU

GÉNÈS DE SI MAL connaît votre histoire du Canada? Vous n'êtes pas seul. Plus des trois quarts des Canadiens sont comme vous. Et c'est au Québec que l'embarras est le plus fort, près de huit Québécois sur 10 se disant « gênés » de mal connaître leur histoire.

C'est ce qui ressort d'une étude Ipsos-Reid, à être rendue publique demain par le Dominion Institute, un organisme militant en faveur d'une meilleure connaissance de l'histoire au Canada.

Pour remédier au problème, l'organisme demande aussi au gouvernement fédéral de mettre sur pied un comité d'experts chargé d'élaborer des normes pancanadiennes en matière d'enseignement de l'his-

toire, une idée que rejette le Québec du revers de la main.

L'étude, réalisée auprès de 1002 Canadiens à travers le pays entre les 24 et 26 juillet dernier, révèle que 76 % de la population se dit « gênée par la faible connaissance qu'ont les Canadiens de leur histoire ». C'est au Québec que ce sentiment de gêne est le plus fort (79 %), et chez les personnes âgées de plus de 55 ans (81 %).

Ennuyante, l'histoire du Canada? Non, ont répondu la majorité des répondants (74 %). Le tiers des personnes interrogées ont même affirmé que l'histoire était leur matière favorite à l'école.

Voir HISTOIRE en A2

Stockwell Day perdra une demi-douzaine de députés

Presse Canadienne

EDMONTON — Les conservateurs fédéraux devraient célébrer aujourd'hui une demi-victoire: une demi-douzaine de députés rebelles de l'Alliance canadienne devraient se joindre à eux au sein d'une coalition parlementaire.

La semaine dernière, le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, avait servi un ultimatum aux dissidents de son parti, leur enjoignant de retourner au caucus au plus tard lundi midi, sans quoi ils en seraient définitivement expulsés.

Or, les conservateurs s'attendent à ce qu'au moins sept membres du caucus de la Représentation démocratique — le nom que se sont donné les députés alliancistes dis-

sidents — viennent s'asseoir aujourd'hui autour de la même table.

Le député de Colombie-Britannique, Jim Gouk, a été le premier à annoncer ses couleurs hier en faisant savoir par communiqué qu'il rentrait au caucus allianciste.

Chose sûre, le groupe des dissidents se retrouvera avec moins que les 12 députés requis pour solliciter le statut de parti officiel à la Chambre des communes. Quant aux conservateurs, ils comptent déjà 12 députés.

Les conservateurs croient par ailleurs qu'au moins quatre des 12 rebelles retourneront dans le giron de l'Alliance.

Voir DÉPUTÉS en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE		
Arts et spectacles - télévision	C1-C8	A2, A6
Auto	D14-D17	A12-A15
Bandes dessinées	E8	E8, S10
Bridge	E7	E8
Décès	E7	E4
Économie	D1-D12	E4, E5
Éditorial	A16	E5
Étes-vous observateur?	E4	E5-E7
Feuilleton	E8	D4
Forum	A17	A4
Horoscope	E5	C7

MÉTÉO Voir S16
Orages
Maximum 28 > minimum 12

6 21924 98765 1

La **GRANDE LIQUIDATION** **ADIEU MODÈLES 2001** **0,9%** de financement à l'achat

*Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Taux de financement à l'achat de 0,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur les véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Voyez votre concessionnaire Chevrolet Oldsmobile pour tous les détails.

DEMAIN DANS LA PRESSE

La semaine Yso

Le couturier Yso a volé la vedette la semaine dernière à Montréal. Avec des tenues de voiles et de dentelles, jamais vulgaires, taillées impeccablement, le créateur a séduit la foule venue voir ses personnages déambuler avenue du Mont-Royal. Yso en a aussi profité pour montrer sa nouvelle collection pour hommes, Ysotrick. Marisa Minicucci, reine du basique montréalais, a aussi dévoilé sa dernière collection durant cette semaine vouée à la mode, ainsi que Kamkyl, nouveaux venus néo-bobos et plusieurs autres.

À lire demain dans le cahier ACTUEL.



POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECouvreMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

LOTÉRIES | **LA QUOTIDIENNE** > À trois chiffres : **5-5-9** > À quatre chiffres : **5-2-8-6**

SUITES DE LA UNE

DÉTENUS

Suite de la page A1

« Vous êtes en libération conditionnelle. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'on accorde, à l'occasion, des voyages à l'étranger », ont souligné les commissaires ontariens.

En août 1999, à la suite d'une nouvelle requête, il a obtenu de sortir du Canada trois fois par année pour des séjours ne dépassant pas quatre semaines chacun. La raison: trois mois plus tôt, il avait fondé une nouvelle compagnie, Genua 144 inc, qui exportait divers produits, dont des « kits de ménopause! », dans sa ville natale, Trapani. L'entreprise a aussi un bureau au 130, Lovell Road, à New Rochelle, près de New York.

Le 24 août dernier, la CNLC a mis le holà aux déplacements de Genua, après avoir appris qu'il avait rencontré à plusieurs reprises le chef de la « famille » Caruana-Cuntrera, Alfonso Caruana, arrêté en 1998 à Toronto pour l'importation de cocaïne colombienne venant du Mexique et des États-Unis.

« Il est évident que vous avez rencontré des membres d'une faction du crime organisé traditionnel (en parlant de la mafia italienne). D'autres informations permettent de croire que vous avez, à au moins une occasion, fait de fausses déclarations concernant un récent voyage en Italie », ont statué des assesseurs de la CNLC de l'Ontario.

C'est ce qui a d'ailleurs incité la CNLC à réincarcérer Genua pendant près d'un mois après avoir suspendu sa libération conditionnelle, à la mi-juillet. Ironie du sort, il avait été interpellé à l'aéroport Lester B. Pearson, à son retour d'un voyage en... Italie. Le mafioso de la Ville Reine demeure sous le joug de la CNLC jusqu'en mai 2003.

En début d'année, l'ancien avocat Richard Judd a obtenu de faire deux voyages par année d'une durée de 15 jours. Jugeant que ce n'était pas suffisant — devenu agent de voyages avec Jean Lamarche, l'un de ses anciens complices, Judd voulait voyager « at

large », selon son expression —, il a vainement demandé au tribunal d'appel de la CNLC de réviser la décision.

Judd et Lamarche sont en libération conditionnelle. Ils avaient tous deux été condamnés pour leur implication dans la plus importante histoire de blanchiment d'argent mise au jour en 1994. Comme bien d'autres, ils étaient tombés dans le piège d'agents doubles de la GRC qui avaient ouvert un bureau de change dans le centre-ville de Montréal.

C'est ce qui a incité la CNLC à restreindre au minimum ses séjours à l'étranger.

HISTOIRE

Suite de la page A1

Seuls 9 % évitaient la matière dans leurs années d'études, un chiffre qui grimpe toutefois à 16 % pour les ci toyens de la Colombie-Britannique.

Alors quoi? Pourquoi être si peu fiers de leur niveau de connaissance de la matière? Les Canadiens sont quasi unanimes (96 % à l'échelle du pays et 94 % pour le Québec seulement) pour affirmer qu'il est important de livrer aux étudiants la même connaissance et les mêmes données sur l'histoire du Canada. Une bonne majorité de Canadiens (80 % et 74 % de Québécois) approuvent aussi l'idée de normes uniformes à l'échelle du pays en matière d'enseignement de l'histoire, et presque autant ver-

raient Ottawa établir ces normes, révèle le sondage.

Enfin, 83 % des répondants pensent que les élèves au secondaire devraient être obligés de suivre au moins deux cours d'histoire, un chiffre qui inclut 81 % des répondants des Maritimes, où l'histoire n'est pas une matière obligatoire au secondaire (exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard).

D'après le Dominion Institute, ces résultats prouvent que la majorité des Canadiens sont en faveur de normes communes pour l'enseignement de l'histoire canadienne. « Nous demandons au Conseil des ministres de l'Éducation et au ministre du Patrimoine canadien de mettre sur pied un groupe d'ex-

perts pour élaborer des normes nationales en matière d'enseignement de l'histoire », écrit l'organisme. Le Dominion Institute recommande aussi à toutes les provinces d'imposer au moins un cours d'histoire canadienne au secondaire. Actuellement, seuls le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard font de l'histoire une matière obligatoire au secondaire.

Histoire distincte

Bien entendu, le Québec s'oppose à un programme d'histoire canadienne unique à l'échelle du pays. « L'éducation est une compétence du Québec, a tranché hier Anne Marcotte, attachée de presse du ministre de l'Éducation François

Legault. L'histoire du Québec est très distincte de celle du Canada. »

Le ministère croit aussi être en mesure de corriger les lacunes en termes de connaissances historiques, grâce à sa réforme de l'éducation. Dorénavant, les élèves, qui ne suivaient des cours d'histoire qu'en secondaire 2 et 4, seront plongés dans la matière dès la troisième année du primaire, et ce jusqu'à la fin de leur secondaire.

Deux historiens québécois interrogés par La Presse s'opposent aussi à un enseignement uniformisé de l'histoire. « Nous, notre histoire commence en 1534 avec Jacques Cartier. (...) En Ontario cela commence vers la fin du 18^e, début 19^e. Au Yukon, on consacre quelques

heures à l'histoire de la Nouvelle-France, et dans bon nombre de provinces de l'Ouest, la Nouvelle-France n'existe même pas, parce que ça ne répond pas à des préoccupations locales », a commenté Jacques Lacoursière. « Il est important qu'une partie du cours d'histoire soit ancrée dans la réalité des jeunes », a renchéri Paul-André Linteau.

Et ironiquement, tous deux se félicitent aussi de voir les Canadiens s'inquiéter de leur ignorance historique. « Au contraire, ça me réjouit. S'ils se rendent compte qu'ils ne connaissent pas assez l'histoire, ils vont s'y intéresser beaucoup plus. (...) », a conclu Jacques Lacoursière.

DÉPUTÉS

Suite de la page A1

Le leader adjoint de l'Alliance, Grant Hill, a prévu donner une conférence de presse sur l'heure du midi aujourd'hui à Calgary.

Les autres dissidents, suspendus du caucus plus tôt cette année pour avoir réclamé la démission de M. Day, se retrouveront dans les limbes s'ils ne donnent pas suite à l'ultimatum de leur chef.

Le député de Saskatoon, Jim Pankiw, est du nombre de ceux qui ont confirmé leur intention de se rendre à Edmonton pour discuter de la formation d'une coalition avec les conservateurs.

Deborah Grey, Val Meredith et Inky Mark se sont également engagés à rencontrer les conservateurs. Quatre autres dissidents

— Chuck Strahl, Grant McNally, Jay Hill et Gary Lunn — ont exprimé d'importantes réserves à l'idée de retourner au sein d'un caucus toujours dirigé par M. Day, mais ils n'avaient toujours pas fait connaître leur décision hier après-midi.

Andy Burton semblait se diriger vers un retour au bercail allianciste,

tandis que dans le cas d'Art Hanger et Monte Solberg, leurs organisations de comté faisaient pression sur eux pour qu'ils fassent de même.

M. Day et l'Alliance voient comme une victoire le retour ne serait-ce que d'un petit nombre de dissidents. À l'inverse, les conservateurs estiment que l'expulsion

des autres contribuera à consolider leur projet de coalition parlementaire.

La rencontre d'aujourd'hui, qui survient à la veille de deux jours de discussions du caucus conservateur, sera l'occasion de discuter et de peaufiner les détails de la coalition et de son fonctionnement.

PROCHE-ORIENT

Suite de la page A1

L'attentat a été revendiqué par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) dans des appels à des chaînes de télévision arabes. Contacté par l'agence Associated Press dans la bande de Gaza, un porte-parole du Hamas Abdel Azis Rantissi, s'est refusé à confirmer que son organisation était à l'origine de l'explosion, se bornant à déclarer: « Israël doit savoir qu'il paiera le prix de ses crimes. Les Palestiniens ont tout à fait le droit de continuer de combattre l'occupation sioniste et ce jusqu'à la libération. »

Ce carnage est survenu au lendemain d'un raid d'hélicoptères israéliens à Ramallah contre des bureaux du Fatah, le mouvement de Yasser Arafat, et quelques heures après d'autres violences meurtrières qui risquent de torpiller le projet de sommet entre le chef de la diplomatie israélienne Shimon Pérès et Yasser Arafat.

Deux Israéliens ont été tués et trois autres blessés hier à la suite de tirs contre leur véhicule en Cisjordanie, tandis qu'un Arabe a été tué et un autre blessé dans la bande de Gaza.

Lors de la première fusillade, les occupants d'une voiture portant des plaques d'immatriculation palestiniennes ont mitraillé une fourgonnette transportant des enseignants israéliens travaillant dans la vallée du Jourdain. Le conducteur et une enseignante ont été

tués, tandis que quatre autres enseignants ont été blessés. Il s'agit de professeurs travaillant dans des colonies juives de la vallée du Jourdain. L'attaque a été revendiquée par le Hamas.

Dans le nord de la bande de Gaza, l'armée israélienne a ouvert le feu sur un groupe de trois Palestiniens qui tentaient de poser une bombe près d'une clôture marquant la frontière, faisant un mort et un blessé. Selon Tsahal, le troisième Palestinien a pris la fuite. Le Front démocratique de la libération de la Palestine (FDLP) a revendiqué la tentative d'attentat, dans un appel anonyme à l'Associated Press.

À la suite de ces nouvelles violences, le gouvernement israélien n'a pas tardé à pointer un doigt accusateur sur Yasser Arafat: « L'Autorité palestinienne ne fait rien pour arrêter ces poseurs de bombe, ou les gens qui sont derrière eux, et par conséquent, une fois encore, nous devons faire ce qu'il faut pour défendre nos citoyens », a déclaré Arieh Mekel, porte-parole du gouvernement de l'État hébreu.

Accusation rejetée par l'Autorité palestinienne qui a déclaré qu'elle « réitère ses condamnations de toutes les attaques contre les civils, qu'ils soient palestiniens ou israéliens ».

DE TOUTES LES COULEURS!

Chaque samedi dans **La Presse**

MONTOIT



CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651
www.chateauivoire.com

ACTUALITÉS

Sans danger, l'amiante-asphalte ?

Un comité du ministère de la Santé recommande à Québec de refaire ses devoirs

ALEXANDRE SIROIS

AU MOMENT OÙ Québec vient d'annoncer qu'il utilisera cette année six fois plus d'amiante-asphalte que l'an dernier pour la réfection des routes, un comité du ministère provincial de la Santé sonne l'alarme et affirme qu'on n'a pas encore prouvé que ce mélange est sans danger pour la santé.

Le comité consultatif sur l'amiante, qui mène depuis 1997 des travaux d'envergure sur l'exposition à ce minéral dans la province pour le compte du ministère de la Santé, recommandera à Québec d'effectuer une série d'études pour faire le point dans ce dossier. C'est ce qu'a appris *La Presse*, qui a obtenu copie de l'ébauche du rapport du comité. Le document officiel devrait être rendu public cet automne.

« On n'a pas été capable d'avoir la démonstration claire et nette que l'amiante-asphalte est sécuritaire. Personne ne nous a fait cette démonstration, malgré nos demandes. Dans cette optique, les membres du comité s'inquiètent », a confirmé le président du comité consultatif, Maurice Poulin.

On se rappellera qu'en mai dernier, *La Presse* révélait que le ministère des Transports allait faire passer cette année à 100 000 le

nombre de tonnes d'amiante-asphalte utilisées pour le pavage des routes, soit six fois plus qu'en l'an 2000. On avait utilisé, cette année-là, 17 000 tonnes de ce mélange qui aurait fait son apparition sur les routes du Québec dès 1967.

Le rapport préliminaire du comité souligne que les études sur lesquelles se basait jusqu'ici le ministère des Transports pour aller de l'avant avec l'amiante-asphalte ne tiennent pas la route. C'est ce qu'a découvert la Direction de la santé publique de Montréal-Centre, qui a demandé à l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail d'évaluer les études utilisées par Québec.

En se penchant sur ces études, l'Institut a soulevé « plusieurs » faiblesses méthodologiques. « Les données seraient trop fragmentaires pour se prononcer de façon définitive sur l'innocuité de l'utilisation de l'amiante au niveau des pavages », lit-on dans le document préliminaire du comité.

Les membres du comité ont demandé au ministère des Transports de leur fournir d'autres études scientifiques qui font la preuve de l'innocuité de l'amiante-asphalte, en vain. « Si une autre étude a été faite, tant mieux, mais qu'on la publie ou qu'on la mette à la disposition des gens », a déclaré M. Poulin.

C'est pourquoi le comité consultatif demande carrément à Québec de refaire ses devoirs : il exhorte le ministère des Transports à réaliser une étude d'impact environnemental de l'utilisation de l'amiante-asphalte dans le pavage des routes, notamment en collaboration avec le ministère de l'Environnement. Cette étude devra inclure « une évaluation de l'impact sur l'exposition de la population en milieu urbain », précisent les auteurs du document.

Le comité recommande aussi la création d'un groupe de travail qui effectuera une revue des études internationales les plus récentes au sujet de l'utilisation d'amiante-asphalte et de son impact sur l'environnement. Enfin, il demande au ministère des Transports, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles, de réaliser une étude comparative sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation du mélange d'amiante-asphalte dans le pavage des routes.

« On ne pense pas que le risque soit important pour les travailleurs ou pour la population, mais on est quand même en présence d'un cancérigène, et, dans ces cas-là, on essaie de diminuer l'exposition le plus possible », affirme Louise de Guire, médecin-con-

seil à la Direction de la santé publique de Montréal-Centre.

M^{me} de Guire se dit néanmoins préoccupée. D'autant plus que parallèlement au fait que les études fournies par Québec aient été jugées non valables, elle souligne qu'il n'existe pas encore d'étude concernant l'innocuité de l'amiante-asphalte lors de la réparation des routes. Les analyses effectuées jusqu'ici concerneraient plutôt les risques lors de la préparation du mélange et du pavage de routes. « En santé publique, quand on ne connaît pas les effets de quelque chose, on préconise un évitement prudent. On recommande de ne pas l'utiliser », dit-elle.

Il n'a pas été possible d'obtenir la réaction officielle du ministère des Transports du Québec. « On n'a pas reçu le rapport de façon formelle. Nos spécialistes devront attendre de prendre connaissance de ce rapport-là et on prendra des mesures en conséquence », a déclaré le directeur des communications, Gilles Godbout.

Le comité consultatif sur l'amiante a été mis sur pied par le ministère de la Santé du Québec en 1997, à la suite des « développements internationaux dans le dossier de l'amiante ». Québec avait en fait décidé de créer un tel groupe d'experts à la suite de la controverse suscitée par l'interdiction de l'amiante en France.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse ©

Histoire d'eau

Il a fait chaud, très chaud, hier à Montréal. Le mercure a grimpé jusqu'à 31,3 degrés. Quelques poussières de plus et on égalait le record de 31,7 degrés établi pour un 9 septembre en 1960. Record ou pas, Maxime Tremblay-Bertrand et Jean Sébastien Pagé semblaient avoir un maximum de plaisir sur cette installation du parc Fleur de Lys, à Ville Sainte-Catherine.

La Gaspésie découvre la fierté gay

SILVIA GALIPEAU

APRÈS MONTRÉAL ET Québec, les festivités de la fierté gay se sont déplacées en Gaspésie le week-end dernier. Et, pour une première en région, l'expérience a été un succès. À refaire, promet-on.

C'est la petite municipalité de Val-Brillant, qui compte à peine plus de 1000 habitants, qui a accueilli le Week-end de la fierté gay gaspésienne, des festivités qui se sont déroulées trois jours durant. Musique, danse, tournois de volley, course de canoë, bingo, party rave, la fête était en ville.

Les activités se sont déroulées aux Chalets Condos Matapédia, où on a compté plus de 300 personnes, venues de Montréal et de Québec, mais aussi des environs.

Aucun organisme gay n'existe en région, et l'événement de ce week-end pourrait bien faire changer les choses. Gai écoute, de Montréal, était sur place vendredi pour rencontrer des travailleurs sociaux et groupes communautaires. « Il semble que les gens étaient d'accord pour développer un programme. Il va se passer quelque chose en Gas-

pésie », a affirmé hier Nicolas Nadeau, directeur général des Chalets Condos Matapédia.

L'initiative des festivités vient d'un individu, Jean-René Bernier, originaire de Matane, vivant désormais à Montréal. Il aurait lancé l'idée à la direction des Chalets Condos Matapédia. « Vous avez tellement un beau site. Seriez-vous game ? » leur a-t-il demandé. Et game, ils l'ont été.

Gai écoute s'est félicité de l'initiative, soulignant le manque de ressources, l'isolement et la solitude dont sont victimes les gays en région. « Cela permet de faire voir qu'il y a aussi des homosexuels en région », a commenté Laurent McCutcheon, président de Gai écoute.

Tout semble aussi s'être déroulé dans la bonne humeur, sans anicroches ni commentaire réprobateur de la population locale. « Est-ce que les gens sont plus respectueux que nous pensions ? Peut-être. Est-ce qu'ils sont plus tolérants ? Peut-être. On va le savoir dans les prochaines 72 heures », a conclu Nicolas Nadeau. En attendant, l'invitation a déjà été lancée pour l'an prochain.

Des scientifiques fédéraux disent subir des pressions

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

OTTAWA — Des scientifiques du ministère fédéral de la Santé disent faire l'objet de pressions afin d'approuver au plus vite un médicament conçu pour les animaux de ferme, mais qui pourrait engendrer une résistance aux antibiotiques chez les humains.

Une dirigeante du Bureau des médicaments vétérinaires de Santé Canada soutient toutefois qu'il n'existe aucune preuve de pressions indues dans le litige qui se poursuit depuis cinq ans autour du Baytril, un antibiotique produit par la compagnie Bayer.

Diane Kirkpatrick nie que Bayer ait exercé des pressions sur le ministère de la Santé pour que son médicament soit approuvé. Le fait que le médicament n'ait pas été approuvé en témoigne, dit-elle.

Des documents internes révèlent que le débat a donné lieu à des enquêtes, suscité des allégations de harcèlement et d'intimidation et de disparition de documents, mais aucun verdict n'a encore été rendu sur l'innocuité du médicament.

La communauté scientifique craint qu'un usage excessif d'antibiotiques chez les animaux n'engendre le développement de microbes plus résistants ne pouvant être détruits par les antibiotiques chez les humains.

Le Baytril appartient à un groupe d'antibiotiques appelés « fluoroquinolones », importants en médecine humaine, puisqu'ils peuvent tuer des bactéries comme la salmonelle, une cause courante d'empoisonnement alimentaire.

C'est « pratiquement le seul antibiotique efficace contre les infections à la salmonelle », souligne Shiv Chopra, à qui le ministère de la Santé a confié, en 1995, l'évaluation du Baytril. « Si nous perdons cette catégorie de médicaments, nous n'aurons plus rien pour soigner les infections humaines », dit-il.

En 1995, M. Chopra avait recommandé que le Baytril ne soit approuvé aucun

des usages requis, chez la volaille ou le bétail, mais l'affaire a continué de susciter des débats internes.

En septembre 2000, le représentant de Bayer, William Buckner, a écrit au sous-ministre à la Santé d'alors, David Dodge, pour lui exprimer son « extrême frustration devant la façon dont votre ministère a traité notre présentation pour Baytril ».

À la suite de cette plainte, Santé Canada ordonnait à M. Chopra de rédiger un rapport complet sur les « obstacles potentiels » à l'approbation du Baytril. Dans un long rapport, remis en octobre 2000, M. Chopra se plaignait de harcèlement et d'intimidation, et affirmait que des documents manquaient.

Des compagnies pharmaceutiques comme Bayer « exercent des pressions sur les dirigeants de Santé Canada qui, à leur tour, font pression sur les scientifiques pour qu'ils se montrent souples quant à l'application des règlements en vigueur sur la sécurité humaine », écrivait M. Chopra.

Entre-temps, aux États-Unis, l'administration des aliments et drogues décidait d'annuler l'approbation du Baytril, après qu'on eut constaté que son utilisation chez les animaux contribuait à une hausse des diarrhées résistantes aux médicaments chez les humains.

Mais Bayer a contesté la décision. Résultat : le médicament est toujours disponible sur le marché américain, même si des groupes de consommateurs réclament son retrait.

Des scientifiques fédéraux estiment que la décision américaine justifie leurs réserves à l'égard du médicament, mais Santé Canada n'entend pas sauter aux conclusions. Le processus « n'est pas terminé », affirme M^{me} Kirkpatrick.

En juillet dernier, six scientifiques fédéraux écrivaient au ministre de la Santé, Allan Rock, pour déplorer que leurs supérieurs écartent systématiquement leur opinion. M. Rock a transmis la lettre à M^{me} Kirkpatrick, principal objet de la plainte.

C'EST ENCORE MIEUX QUAND C'EST MEILLEUR!

L'ÉVÉNEMENT « LE MEILLEUR DE NISSAN »

399\$ /mois*

0\$ acompte disponible
Transport et préparation inclus!

LE MIEUX C'EST D'EN PROFITER!

- Dispositif anti-blocage des roues «tout terrain» • Radio AM/FM/CD avec 6 haut-parleurs, 100 watts • Jantes en alliage 16 po • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce • Moteur V6 de 250 chevaux
- Climatiseur • Ensemble électrique • Différentiel autobloquant arrière

3,8%
financement à l'achat!*



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2002 (5CLG52 AA00). Acompte ou échange équivalent de 3995\$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit **Taux de financement de 3,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. TOUJOURS PLUS LOIN et le logo NISSAN sont des marques de commerce de Nissan.

La FADOQ propose de revaloriser le travail des gens de plus de 65 ans

LAURA-JULIE PERREAULT

Des études démographiques récentes prédisent que les jeunes travailleurs ne seront pas suffisamment nombreux pour remplacer les baby-boomers qui partiront à la retraite dans les cinq prochaines années. La Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) voit une solution : faciliter la vie aux aînés qui veulent conserver leur emploi jusqu'à 70 ans.

« Plusieurs gens âgés veulent et peuvent garder leur emploi, mais souvent, les employeurs désirent se débarrasser de ces gens-là. Le système privilégie leur départ. Nous pensons que leur présence dans le marché du travail et leur expertise, qu'ils peuvent transmettre aux jeunes par le mentorat, devraient être revalorisées », croit François Legault, président national de la FADOQ.

Il rappelle que le départ massif des infirmières à la retraite, pendant le virage ambulatoire piloté par Jean Rochon, a démontré l'importance d'assurer le transfert de connaissances entre les différentes générations de travailleurs.

Un choix, d'abord et avant tout

Les années supplémentaires de boulot pour les personnes âgées devraient néanmoins être laissées à la discrétion des individus et ne devraient pas faire disparaître les prestations reçues universellement à partir de 65 ans, nuance François Legault.

« Il y a des gens qui font un travail physique et qui ne pourraient pas continuer plus longtemps. Mais ceux qui font un travail clérical, spécialement les baby-boomers qui ont été formés pour les nouvelles technologies, pourraient continuer très facilement », offre le président de la FADOQ en guise d'exemple, en ajoutant que des études confirment que seulement 30 % de la population qui at-

teint l'âge de la retraite a besoin de traitements médicaux soutenus. La majorité de la population est encore en excellente santé à 65 ans.

Longueur d'avance pour le Québec

Cette revalorisation du travail des aînés ne demanderait pas d'efforts particulièrement importants au Québec, puisque dans la Belle Province, une loi adoptée en 1981 empêche les employeurs de montrer la porte à un employé en utilisant comme seul prétexte l'âge de cette personne.

En Ontario, aucune loi dans ce sens ne s'applique non plus, mais la Commission ontarienne des droits de la personne, rapportait dernièrement que les conventions collectives obligent souvent les personnes de 65 ans à accrocher leurs patins.

La situation n'est cependant pas la même dans le reste du Canada, où l'âge obligatoire de la retraite est fixé à 65 ans, mesure discriminatoire sur l'âge à laquelle la Cour suprême a donné son aval. La même mesure lé-

gisative s'applique aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Mais même si la loi est favorable aux travailleurs âgés du Québec, M. Legault pense que la pratique est tout autre. Les statistiques supportent ces dires. L'âge moyen de la retraite est de 61,7 ans pour les hommes et de 60,1 ans pour les femmes.

Ce phénomène découle en partie de la mode des préretraites qui ont été accordées par les employeurs dans la dernière décennie et que M. Legault aimerait voir disparaître.

Deux études scientifiques publiées au début du mois prévoient une importante crise de la main-d'oeuvre dans les cinq prochaines années, alors que des hordes de baby-boomers, nés dans les deux décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, quitteront le marché du travail ; ce manque à gagner pourrait perdurer sur une période de 30 ans.

L'augmentation du nombre d'immigrants acceptés au Canada chaque année est l'une des autres solutions proposées pour atténuer l'effet des départs massifs.



Photo ROBERT SKINNER, La Presse

La conférence de Durban a laissé peu d'organismes indifférents à Montréal. Hier, les opinions sur les pourparlers internationaux étaient des plus partagées. Notre photo : des affiches contre le racisme suspendues boulevard Saint-Laurent, dans le quartier chinois.

ENTENTE DE DURBAN

Les réfugiés pourraient revoir leur famille plus rapidement

LAURA-JULIE PERREAULT

LE CANADA devra peut-être revoir la politique de réunification des familles des réfugiés s'il croit à la Déclaration finale et au Programme d'action qu'il a signé vendredi à Durban, à la fin de la conférence de l'ONU contre le racisme.

C'est ce que suppose Rivka Augenfeld, de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, qui se réjouit d'un petit paragraphe du plan d'action concernant les migrants forcés.

« Les États sont invités à faciliter, de façon rapide et efficace, la réunification des familles qui a un effet positif sur l'intégration des migrants... », dit le document, adopté par consensus par les pays qui ont pris part à la conférence de Durban en Afrique du Sud.

Les organismes qui défendent les droits des réfugiés affrontent un mur d'obstacles depuis quelques années quand il s'agit du délai de réunification. « Même dans les cas où ça va le mieux possible, ça peut prendre deux ans, trois ans, cinq ans avant qu'un réfugié puisse retrouver sa famille. Pourtant c'est prouvé que cette réunification est importante pour la santé mentale des réfugiés qui ont vécu des expériences traumatisantes dans leur pays », a remarqué Mme Augenfeld.

Mille opinions

La conférence de Durban semble avoir laissé peu d'organismes indifférents à Montréal. Hier, les opinions sur le résultat final des pourparlers internationaux étaient des plus partagées.

L'avocat Julius Grey, qui s'est fait connaître dans maints dossiers reliés aux droits de la personne, se réjouissait lui aussi de quelques points contenus dans l'entente internationale.

La condamnation de l'esclavage et de l'intolérance religieuse sont selon lui des pas dans la bonne direction. Mais l'avocat s'oppose à ce que les descendants de ceux qui ont connu des torts soient compensés. « Si quelqu'un est victime d'esclavage aujourd'hui ou qu'il a été esclave et qu'il est toujours vivant, je trouve normal qu'il y ait compensation. Mais je m'oppose à l'idée de payer pour des torts histo-

riques. Il faudrait plutôt recentrer le débat sur la nécessité d'établir une justice sociale pour tous », plaide l'avocat montréalais.

Dan Philipp, président de la Ligue des Noirs de Montréal, qui est revenu d'Afrique du Sud samedi après-midi, aimerait que le Canada fasse une autre déclaration, locale celle-là, pour que la population canadienne connaisse l'histoire de la population noire d'ici. « C'est une honte que la plupart des gens ne sachent pas qu'il y a eu de l'esclavage au Canada », a dit hier le leader montréalais.

À Amnesty Internationale, section Canada francophone, on était loin de porter aux nues la déclaration finale, hier. « Les pays ont émis tellement de réserves sur différents points que le texte est complètement édulcoré », soutient Michel Frénette, président de l'organisme. Tout comme M. Grey, Amnesty aurait préféré que la conférence centre son action sur les manifestations du racisme qui sévissent aujourd'hui, notamment dans les systèmes judiciaires, plutôt que de s'éterniser sur les maux du passé.

Des dissensions

Le Congrès juif section Québec — s'il considère que la conférence de Durban a été « détournée » par le lobby palestinien — est satisfait des agissements du gouvernement canadien. « Nous sommes heureux que le Canada et le Québec aient envoyé des délégations réduites, qui ont permis de ralentir les propos haineux de d'autres tenants sur Israël », a commenté hier Joseph Gabay, président du Congrès juif.

Le syndicat des étudiants de l'Université Concordia a un point de vue à l'opposé de celui de M. Gabay. Il organise présentement une manifestation qui devrait se tenir le 15 septembre pour dénoncer le racisme de l'État israélien.

« Le ministre John Manley a dit qu'il n'y avait pas de place à la conférence pour le conflit au Moyen-Orient. C'est ridicule ! On a nous-mêmes reçu des menaces d'un organisme qui s'appelle le Comité pour l'extermination de la Palestine. C'est évident qu'il y a du racisme dans ce conflit », a témoigné David Bernans, représentant du syndicat des étudiants de l'Université Concordia, hier après-midi.

Chevrette porte plainte contre un journaliste

Presse Canadienne

LE MINISTRE des Transports du Québec, Guy Chevrette, a annoncé qu'il portera plainte auprès de la Sécurité publique et de la Sûreté du Québec contre un journaliste du *Journal de Montréal*, Marc Pigeon, parce que ce dernier l'aurait suivi à bord d'un véhicule. M. Chevrette a aussi ajouté qu'une plainte sera également déposée contre le journaliste auprès du Conseil de presse. L'incident est survenu le 7 septembre.

Selon le communiqué de presse émis par le cabinet du ministre, « la voiture (de M. Chevrette) a été prise en chasse par un véhicule suspect, deux individus louches se trouvant à l'intérieur ». Le communiqué ajoute qu'il était « impossible de connaître leurs véritables intentions et le passager était assis

sur la banquette arrière avec, entre ses mains, un instrument ne pouvant être identifié ». M. Chevrette aurait alerté la Sûreté municipale et signalé le 911 en « demandant à son garde du corps d'expliquer les faits ».

Le communiqué raconte que le véhicule suspect a ensuite suivi le voiture du ministre jusque dans le quartier où ce dernier réside. À quelques rues de la résidence de M. Chevrette, le garde du corps a arrêté la voiture afin « de s'enquérir de l'identité des suspects ».

Le rapport, qui a été rédigé sur cet incident, sera transmis aux autorités pour fins d'enquête. Selon le communiqué, « dans les circonstances et dans la conjoncture actuelle, le ministre n'a d'autres alternatives que de déposer ces plaintes ».

PAS 1 MAIS 2 PAIEMENTS GRATUITS

CHOIX 1

À l'achat ou à la location d'un véhicule,

1^{ère} MENSUALITÉ GRATUITE DE GM*

2^e MENSUALITÉ GRATUITE DE GRAVEL*

CHOIX 2

À l'achat ou à la location d'un véhicule,

1^{ère} MENSUALITÉ GRATUITE DE GM*

PLUS FORFAIT GOLF**

3 jours et 2 nuits dans un hôtel luxueux, parmi 20 destinations aux Canada et États-Unis.

TOUJOURS LE MEILLEUR PRIX, CERTIFICAT À L'APPUI... + AU CHOIX

Garantie Noir sur Blanc**

GRAVEL garantit le meilleur prix à : _____ Date _____

M./Mme Client _____

Si dans les 30 jours suivants votre achat chez GRAVEL vous trouvez une GM annoncée à plus bas prix, GRAVEL vous remboursera la différence + 10%

Gilles Calabrese Directeur des ventes | *Jean-Claude Gravel*

Jusqu'à 0,9%[†] de financement à l'achat ou à la location

BYE BYE LE BAIL

On règle, pour toutes les marques, la fin de votre bail, jusqu'à 6 mois avant l'échéance. (Aucune pénalité dans la plupart des cas)

GRAVEL

PONTIAC BUICK Cadillac

1000 BOUL. RENÉ-LÉVESQUE, ÎLE-DES-SOEURS (514) 769-5353

SORTIE ÎLE-DES-SOEURS, À L'ENTRÉE DU PONT CHAMPLAIN

AUX 2 BOUTS DU PONT CHAMPLAIN

GRAVEL

CHEVROLET Oldsmobile

5900 MARIE-VICTORIN, BROSSARD (450) 466-2233 MTL.: (514) 866-2233

SORTIE ROUTE 132 EST DU PONT CHAMPLAIN

www.gravelauto.com

* Jusqu'à concurrence de 500\$, taxes incluses, sur les modèles en stock, sur les modèles Cavalier, Venture, Sunfire, Montana et Silhouette 2001. ** Sur la plupart des véhicules en stock. Voir détails et conditions sur place. † Disponible jusqu'à 48 mois pour Venture et Montana et jusqu'à 60 mois pour Cavalier et Sunfire.

Les Québécois plus ouverts à s'annexer aux États-Unis que les Canadiens

LIA LEVESQUE
Presse Canadienne

MONTRÉAL — De tout le Canada, c'est au Québec qu'on trouve le plus de citoyens prêts à s'annexer aux États-Unis, bien qu'ils soient encore une minorité à penser ainsi.

C'est aussi au Québec qu'on note le plus grand nombre de citoyens prêts à adopter le dollar américain comme monnaie commune.

C'est ce que révèle un sondage Léger Marketing réalisé auprès de 1508 Canadiens et dont les résultats ont été communiqués à la Presse Canadienne.

Au Canada, c'est un citoyen sur cinq qui est favorable à ce que le Canada s'annexe aux États-Unis, soit 20 pour cent.

Au Québec, la proportion grimpe à 34 pour cent en faveur de l'annexion du Canada aux États-Unis, soit plus du double de la proportion de citoyens dans les autres provinces ou régions (15 pour cent en Ontario, 12 pour cent en Alberta et 15 pour cent en Colombie-Britannique, par exemple).

« Ça ne me surprend pas », a déclaré en entrevue Louis Balthazar, professeur au département de Science politique de l'Université Laval et chercheur attaché à l'Institut des hautes études internationales.

« Les Canadiens de langue anglaise ont deux types de réactions vis-à-vis des États-Unis, analyse-t-il. Si on leur pose une question directe sur l'intégration du Canada aux États-Unis, la peur les prend. C'est vieux comme l'existence du Canada, une hantise d'être avalé par les États-Unis, une sorte de fierté d'être Canadien.

« Mais, en pratique, si on leur demande ce qu'ils font, ce qu'ils regardent à la télévision, ce qu'ils voient au cinéma, ce qu'ils lisent et où ils voyagent, tout ça indique une forte intégration aux États-Unis. »

Si les Québécois semblent beaucoup moins craintifs que les autres Canadiens, c'est à cause — paradoxalement — de leur sentiment de sécurité culturelle, avance le professeur Balthazar.

« C'est sûr que les Québécois sont aussi menacés culturellement par les États-Unis, mais la langue étant là et le fait que les gens regardent davantage leur télévision, (ils) se sentent davantage distincts. C'est ceux qui sont le plus facilement en voie d'être intégrés qui protestent le plus et ceux qui se sentent le moins intégrés qui protestent le moins. »

Frontière et monnaie

De même, 50 pour cent des Québécois seraient prêts à ce qu'il n'y ait plus de frontière entre le Canada et les États-Unis, alors que l'autre moitié est en désaccord.

Au Canada, ce sont seulement 36 pour cent des citoyens qui approuveraient l'abolition de la frontière entre les deux pays.

Même phénomène pour la monnaie commune : les Québécois sont plus ouverts que les autres Canadiens.

Ainsi, 53,5 pour cent des Québécois seraient favorables à l'idée que le Canada adopte le dollar américain comme monnaie, une proportion bien plus élevée que dans les autres provinces ou régions (seulement 33 pour cent en Ontario et 36 pour cent en Alberta).

Au Canada, ce sont 40 pour cent des citoyens qui seraient favorables à cette monnaie commune au Canada et aux États-Unis.

« Ça montre comment le nationalisme canadien n'est pas très fort au Québec », opine le professeur Balthazar, qui y voit une forme d'indifférence des Québécois.

M. Balthazar souligne aussi que « la plupart des économistes qui se sont prononcés au Québec sur la question du dollar ont été plutôt favorables à l'adoption du dollar américain », ce qui a pu influencer les gens.

Le sondage a été réalisé auprès de 1508 Canadiens adultes, du 2 au 13 août dernier. La marge d'erreur est de 2,5 pour cent, 19 fois sur 20.

Au moins un million de clandestins en Grande-Bretagne

Agence France-Presse

LONDRES — Au moins un million de clandestins vivent en Grande-Bretagne et ce, depuis au moins dix ans, affirme un membre du Syndicat des Services d'Immigration cité aujourd'hui par le quotidien britannique *The Sun*.

Beaucoup sont arrivés depuis l'éclatement de l'Union soviétique en 1991, a ajouté John Tincey, selon le journal.

Jusqu'à 200 000 personnes immigrèrent dans le pays chaque année, affirme-t-il. Et en fonction de ce que ses collègues vivent « jour après jour », l'estimation « d'un million » est basse, selon lui.

« Ce n'est pas un chiffre élevé considérant que lorsque la poll tax a été introduite, deux millions de personnes ont disparu des registres électoraux », affirme M. Tincey.

« Certains s'en vont et d'autres arrivent. Nous savons qu'il y a un grand nombre de falsification de documents et nous ne pouvons attraper toutes ces personnes », a-t-il déclaré.

Interrogé sur ces révélations, le ministre de l'Intérieur a répondu qu'il était impossible de fournir une estimation fiable du nombre de clandestins qui par définition ne se font pas connaître.

« C'est quelque chose dont nous sommes conscients et que nous suivons de près, mais c'est difficile », a ajouté un porte-parole du ministère.

M. Tincey prône un durcissement de la législation du travail, trop « souple ». Selon lui, certains employeurs sont prêts à prendre des clandestins occasionnellement comme serveurs, comme main-d'oeuvre dans les champs ou pour la récolte des fruits.

« Le problème des trente dernières années est que les contrôles d'immigration ont été négligés depuis la loi sur l'immigration de 1971, selon lui.

Le ministre britannique de l'Intérieur David Blunkett a promis, dans un entretien paru dimanche dans le journal *The Observer*, qu'il allait présenter une nouvelle série de mesures pour lutter contre l'immigration clandestine.

Commentant la rencontre prévue mercredi avec son homologue français Daniel Vaillant, M. Blunkett a affirmé qu'il « ne jeterait pas la pierre » à la France concernant le camp de réfugiés de Sangatte, près de Calais (nord), mais a souligné qu'il prônait une action concertée avec les autres pays européens.

La Grande-Bretagne est confrontée à une recrudescence d'immigrés clandestins venus essentiellement du Moyen-Orient, qui transitent par le tunnel sous la Manche malgré une surveillance accrue.



Vente étoile

- ★ FINANCEMENT SUR PLACE
- ★ MODÈLES EN INVENTAIRE SEULEMENT
- ★ TOUS LES PRIX AFFICHÉS
- ★ POUR UN TEMPS LIMITÉ



L'atTraction intégrale^{MD}

www.subaru.ca

Subaru Auto Centre
Montréal
(514) 937-4235

Subaru de Laval
ADM Automobiles
(450) 668-6041

Subaru des Sources
Dollard des Ormeaux
(514) 683-3880

John Scotti Subaru
Saint-Léonard
(514) 725-6777

Subaru Rive-Sud
Greenfield Park
(450) 465-3200

Carrefour Subaru Auto
Sainte-Rose, Laval
(450) 625-1114

Subaru Repentigny
Repentigny
(450) 585-9950
(514) 891-9950

Caron Subaru
Valleyfield
(450) 371-8511

Concept Automobiles
Granby
(450) 372-2007

Subaru Ste-Agathe
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 326-1600
1 800 463-1600

Lachute Subaru
Brownsburg
(450) 562-0262

Subaru St-Hyacinthe
Saint-Hyacinthe
(450) 773-5262
(514) 332-0062

Subaru St-Jérôme
Saint-Jérôme
(450) 476-6165

Joliette Subaru
Joliette
(450) 755-1055

SOLARIUMS Zytco

VASTE SÉLECTION DE MODÈLES DE SOLARIUMS
TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE, EUROPÉEN,
CONSERVATOIRE, WINDSOR, VICTORIEN
ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

NOUVEAU VERRE SUPER-ISO BLOCK
ARÊTES OU RECOURBÉS
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232
514-335-2050

loto-québec résultats

649 Tirage du 2001-09-08

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	5 000 000,00 \$
5/6+ 4	169 336,80 \$
5/6 306	1 770,80 \$
4/6 15 836	65,60 \$
3/6 294 993	10,00 \$

Numéro complémentaire: 31
Ventes totales: 16 590 178 \$
Prochain Gros lot: 2 000 000 \$

49 Tirage du 2001-09-08

GAGNANTS	LOTS
6/6 0	1 000 000,00 \$
5/6+ 1	50 000,00 \$
5/6 6	500,00 \$
4/6 1 067	50,00 \$
3/6 20 054	5,00 \$

Numéro complémentaire: 18
Ventes totales: 625 666,50 \$

Promotion Double Jeu* Tirage du 2001-09-08

GAGNANTS	LOT
67	149,25 \$

*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

BENCO Tirage du 2001-09-09

02	06	08	10	14	15	19	22	24	29
40	41	43	45	46	48	50	54	55	65

Quotidien Tirage du 2001-09-09
Extra Tirage du 2001-09-09
Extra Tirage du 2001-09-09

3 559 4 5286 NUMÉRO: 526239 NUMÉRO: 618308

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

AUTOBAINES

7 jours consécutifs
pour seulement
34,65 \$*
pour 3 lignes

1,65 \$* par ligne additionnelle par jour
*taxes en sus

LES PETITES ANNONCES
La Presse
cyberpresse.ca

987-VENDU
sans frais 1 866 987-VENDU (8363)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.



PHOTO AFP

Les hommes de la tribu des Aetas ont été recrutés par le gouvernement philippin pour creuser un canal et vider en partie le grand lac qui menaçait de rompre les bords du cratère du Pinatubo. La tâche était difficile et dangereuse. S'aidant seulement de pelles et de pioches, ils ont creusé un canal de 4 mètres de large dans le flanc de la montagne. Pour atteindre le cratère, les Aetas devaient escalader pendant quatre heures des pentes à 45 degrés, leur équipement noué dans le dos par de l'écorce.

Ces petits hommes qui ont dompté le grand Pinatubo

JASON GUTIERREZ
Agence France-Presse

SUR LE PINATUBO, Philippines — Le chef tribal fronce les sourcils en regardant le Pinatubo dans la brume : il connaît les caprices du volcan dont l'explosion avait terrifié les Philippines il y a dix ans.

Avec ses hommes de petite taille de la tribu des Aetas, du nord de l'archipel, Nelson Pangilinan est le héros méconnu du drainage réussi, cette semaine, d'un lac qui s'était formé dans le cratère et menaçait la région d'une nouvelle catastrophe.

« Il ne faut pas traîner », déclare le chef, du haut de ses 1,2 m à son armée d'ouvriers, comme lui petits, pieds nus, à la peau sombre et aux cheveux crépus.

Pangilinan commande la centaine d'indi-

gènes recrutés par le gouvernement pour creuser le canal et vider en partie le grand lac qui, gonflé par les pluies, menaçait de rompre les bords du cratère et de déverser de ses 860 mètres d'altitude une avalanche dévastatrice de boue, de rochers et d'eau.

Quelque 40 000 personnes avaient été évacuées pendant le drainage car les autorités craignaient que l'eau ne déborde de la tranchée et ne provoque le désastre que la délicate opération était censée éviter.

Mais tout s'est finalement bien passé, grâce en grande partie aux Aetas qui ont travaillé sous la supervision des ingénieurs et volcanologues de Manille : pour 5 dollars par jour, ils ont réussi à dompter le volcan.

La tâche était difficile et dangereuse. S'aidant seulement de pelles et de pioches, ils ont creusé un canal de 4 mètres de large dans le flanc de la montagne pour que l'eau puisse s'échapper du sommet et se déverser dans

une rivière puis dans la mer de Chine méridionale.

Pour atteindre le cratère, les Aetas devaient escalader pendant quatre heures des pentes à 45 degrés, leur équipement noué dans le dos par de l'écorce, à tout moment menacés par des éboulements de rochers ou les sables mouvants du sol de cendres.

De là, ils ont travaillé deux semaines durant à creuser la tranchée, sans engins mécaniques ni explosifs, dont la nature du terrain interdisait l'utilisation.

Si l'eau avait échappé au contrôle des hommes, les Aetas et les géologues n'auraient eu qu'une incertaine planche de salut. Il était prévu qu'ils se hissent sur des rochers dans l'espoir qu'un hélicoptère vienne les secourir.

« Les Aetas sont les fils du volcan. Ils connaissent ses caprices et ses sentiers comme le dos de leur main », explique Ricky Lenon,

un guide pour touristes qui dirige une fondation d'aide à la tribu primitive.

Les petits hommes ont vécu pendant des siècles (la dernière éruption datait d'il y a 600 ans) de cueillette et de chasse sur le Pinatubo, jusqu'à ce que l'explosion de 1991 les force à rejoindre la plaine.

Quelque 15 000 familles ont été déplacées et relogées dans des camps plus ou moins sordides.

Aujourd'hui, le Pinatubo attire les touristes, un millier par semaine, dont les dollars représentent une manne inespérée pour les guides aetas.

« Le Pinatubo sait se montrer généreux. Il a détruit nos forêts mais nous a donné de quoi vivre », explique le chef de la tribu.

« Nous ne sommes pas des héros. Nous n'avons fait que notre travail et nous sommes retournés sur notre cher Apo Mallari pour maîtriser ses eaux. »

139 véhicules à liquider !

Cavalier VL Sedan

Moteur de 2,2 L de 115 CV - Syst. de freinage ABS aux 4 roues
Manuelle - Direction assistée - Radio AM-FM Stéréo
Garantie 5 ans / 100 000 km

0\$ comptant **219\$ ou 12 695\$ ou 1,9%**
pour 60 mois



Alero GX

Moteur 2,4 L - Transm. man. 5 vit.
Climatiseur - Portières élect.

0\$ comptant **299\$ ou 18 999\$ ou 0,9%**

Tracker 4 portes

Moteur 2,0 L - Transm. man.
4 roues motrices - Cassettes

289\$ ou 19 999\$ ou 0,9%

0\$ comptant



Blazer LS 2 portes

Moteur V6 de 4,3 L - 4 roues motrices
Automatique - Climatiseur - Groupe élect.

389\$ ou 26 999\$ ou 0,9%
pour 60 mois

0\$ comptant



22

démonstrateurs !

- 6 Cavalier 4 portes
- 2 Cavalier Coupé
- 1 Cavalier Z24
- 2 Alero
- 1 Impala
- 2 Malibu
- 5 Venture
- 1 Intrigue
- 1 Aurora
- 1 Blazer

0\$ comptant



Impala

Moteur V6 de 3,4 L - Transm. auto. surmultipliée
Climatiseur - Groupe élect.

379\$ ou 22 999\$ ou 0,9%

Malibu

Moteur V6 de 3,1 L - Transm. auto. surmultipliée
Climatiseur - Portières élect.

319\$ ou 18 999\$ ou 0,9%

0\$ comptant



Aurora 3.5

Int. en cuir - Toit ouvrant
Chargeur 12 CD - Roues de chrome - Syst. On-Star

649\$ ou 39 999\$ ou 0,9%
pour 60 mois

0\$ comptant



Intrigue GX

Moteur V6 de 3,5 L - Climatiseur
Groupe élect. - Sièges élect. - Traction asservie

459\$ ou 24 999\$ ou 0,9%

0\$ comptant



Blazer LS 4 portes

Moteur V6 de 3,4 L - 4 roues motrices
Transm. auto. - Climatiseur - Groupe élect.

449\$ ou 30 999\$ ou 0,9% pour 60 mois

0\$ comptant



Venture

Moteur V6 de 3,4 L - Transm. auto.
Climatiseur - Portières élect. - 7 passagers

314\$ ou 22 499\$ ou 0,9%

0\$ comptant



* Sujet à approb. de crédit. Pour utilisation pers. Transp. en sus. Prép. incl. 20 000 km par année. Taxes, imm. et ass. en sus. Voir détails chez Décarie Chevrolet Oldsmobile. Le modèle peut différer de l'illustration. Le client doit choisir entre les prix annoncés et les taux de financement.



(514) **744-6401**

925, boul. Marcel-Laurin Saint-Laurent (Québec)
www.decariechevrolet.com

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

10 septembre 2001

Page A8 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

10 septembre 2001

Page A9 manquante

Sans antibiotiques, sans farine animale, que de la moulée de grains bio, les éleveurs bio sont soumis à des contraintes exigeantes. Peu d'entre eux osent faire le saut, ceux qui le font sont débordés et les bouchers ont toutes les misères du monde à s'approvisionner au Québec.

Ruée sur la viande bio



JUDITH LACHAPPE
LA BIO-BOUFFE

SAM	1	> Une demande qui grimpe
DIM	2	> Des maraîchers marginaux
LUN	3	> Une viande qu'on s'arrache

Les temps ont bien changé depuis cinq ans. En 1996, quand Jean-Pierre Clavet a commencé à produire des poulets bio à la ferme du Crépuscule, ils allaient tous finir leurs jours dans les assiettes des Vancouverois. Aujourd'hui, les poulets sont déjà tous vendus au Québec à des clients qui se les arrachent avant même qu'ils ne soient déplumés !

Par conviction de la qualité bio ou par scepticisme envers l'élevage conventionnel, de plus en plus de consommateurs jettent un coup d'oeil du côté des viandes d'élevage biologique. Le Québec et l'Amérique du Nord n'ont pas été frappés par les scandales alimentaires qui ont secoué l'Europe. Il n'y a pas — jusqu'à nouvel ordre —, d'encéphalopathies spongiformes bovines (maladie de la vache folle) en Amérique. Il n'y a pas eu non plus de fièvre aphteuse. Ni de poulets contaminés à la dioxine. Mais les malheurs des Européens ont incité les consommateurs d'ici à se poser des questions sur nos propres méthodes d'élevage.

Malgré les craintes que leur inspirent leur boeuf, les Européens ne sont pas prêts à acheter n'importe quelle viande américaine ou canadienne. La grande responsable : les

hormones de croissance, autorisées en Amérique, mais prohibées de l'autre côté de l'Atlantique. Les études sur les effets sur la santé des humains et des animaux de l'utilisation de ces hormones ne sont pas encore arrivées à des conclusions solides et unanimes. La plupart des recherches indiquent que l'usage de ces médicaments a un impact nul sur la santé humaine. D'autres experts croient que les traces d'hormones dans la viande, même si elles sont indétectables avec les appareils disponibles, peuvent être dangereuses à long terme. On soupçonne entre autres ces hormones d'être l'une des responsables des pubertés qui surviennent de plus en plus tôt chez les enfants. D'autres estiment que ces hormones ont un potentiel cancérigène.

En élevage biologique, aucune hormone de croissance n'est utilisée, ni antibiotique pour prévenir les maladies, comme on en utilise presque systématiquement dans les élevages de porc et de poulet. Les animaux bios malades sont traités par homéopathie pour éviter d'être déclassés du bio. En dernier recours, on utilisera des médicaments vétérinaires. Aucune farine ou gras animal — dont l'utilisation est soupçonnée d'être à la source de la maladie de la vache folle en Europe — n'est mêlé à la nourriture des bêtes. Elles ne sont nourries que de grain et de foin... bio. Enfin, les conditions d'élevage bio diffèrent de celles du conventionnel, particulièrement en ce qui concerne le nombre de bêtes dans un même espace et l'obligation d'envoyer leurs protégés se balader à l'extérieur.

Au Supermarché PA de l'avenue du Parc à

Montréal, Costa Moumouris s'essuie les mains sur son sarrau blanc avant de passer devant le comptoir. Les comptoirs du boucher tiennent sur deux murs. Les pièces de viande d'élevages traditionnels occupent la majorité de l'espace et sont offertes dans toutes les coupes imaginables. Une section — moins bien garnie — est réservée à la viande bio : l'offre, comme on sait, dépendant des arrivages.

Les premières pièces de viande bio sont arrivées l'an dernier dans cette épicerie du quartier Mile-End. Les clients l'ont essayé, ils ont aimé, ils en ont redemandé. Le goût de la viande de boeuf, note Costa Moumouris, est plus relevé, ce qui plaît aux amateurs. Mais voilà, pas moyen de se trouver un éleveur de boeufs bio québécois. Le boeuf bio du supermarché PA vient de l'Alberta, et il coûte cher, presque le double de la viande conventionnelle. « Certains clients en achètent pour leurs enfants, tandis qu'eux vont manger de la viande classique, dit le boucher. Il y a aussi des végétariens qui n'ont pas mangé de viande rouge depuis longtemps qui vont en acheter parce qu'elle est bio. »

Incontestablement, la demande est très forte et les producteurs ne peuvent fournir. Marcel Roy, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), voit ses conférences sur l'agriculture biologique devenir de plus en plus populaires. « J'ai fait un premier colloque sur le boeuf bio récemment, 140 personnes sont venues. Ce qui est très bien, puisque les 16

ou 17 fermes où on élève du boeuf certifié bio sont chacune en rupture de stock. »

Mais le passage de l'élevage conventionnel au bio n'est pas évident, sauf dans les productions laitières. À cause de la forte demande des laiteries bios du Québec (dont Liberté ou le fromager l'Anctère) ou des États-Unis, les producteurs sont plus nombreux à se convertir. Les coûts de production laitière sont également sensiblement les mêmes dans le bio que dans le conventionnel, avait noté Michel Morrisset de l'Université Laval lors d'une enquête menée en 1996.

Cet intérêt nouveau de la part des éleveurs compte sa part de sceptiques. Jean-Pierre Clavet, de la ferme du Crépuscule, se méfie des nouveaux venus dans le marché du bio et craint que ceux-ci ne fassent des pressions pour assouplir l'exigeant cahier des charges auquel ils sont contraints. « On voit dans les réunions les très gros producteurs et les multinationales qui s'informent sur la façon de faire du bio. Ils voient la demande, ils voient le prix des produits, mais ils ne voient pas la philosophie du bio, déplore-t-il. Ça peut être bon parce que, d'une certaine façon, ça permettra de protéger la terre et l'environnement. Mais est-ce que ces gens-là pensent faire du bio à long terme ou ne s'agit-il que de faire de l'argent ? »

En attendant, la viande bio québécoise est très rare et les consommateurs qui veulent avoir leur part restent souvent sur leur faim. « Les gens nous chicanent quand on leur dit qu'on n'a pas tous les morceaux qu'ils désirent, dit Jean-Pierre Clavet. Ils se pensent au IGA ou au Métro. C'est pas comme ça que ça marche en élevage bio, tu ne pèses pas sur un bouton et ça sort à l'autre bout... »

« Certains clients en achètent pour leurs enfants. Il y a aussi des végétariens qui vont en acheter parce qu'elle est bio. »



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

« Même ceux qui pratiquent les méthodes conventionnelles sont en train de les remettre en question », dit Marc Pinsonneault, au milieu de ses poulets aventureux qui osent mettre le bec dehors. En plus de pouvoir aller s'épavarder à l'extérieur, les poulets bio ont droit à de la moulée de grains bio, sans gras animal et sans antibiotiques.

Le bonheur des poulets est dans le pré

POULAILLERS À PLUSIEURS étages, durée des jours réglée à la seconde près, système sophistiqué de distribution de la moulée... Les poulaillers modernes sont bien loin de l'image bucolique de la basse-cour d'antan. Mais le temps semble s'être arrêté à la ferme des Prés.

Marc Pinsonneault et France Vincent élèvent leurs 700 poulets dans une vieille grange, tout ce qu'il y a de plus traditionnelle si ce n'est du gros ventilateur qui vrombit à l'entrée. Les rayons de soleil entre par les carreaux des fenêtres, les jeunes poulets au plumage blanc caquettent librement dans la grande section qui leur est réservée, les plus téméraires peuvent même aller mettre le bec dehors. « Vous ne trouvez pas qu'ils ont l'air heureux, mes poulets ? »

Pour la première fois cet été, le couple de Sainte-Marie-Salomé, dans Lanaudière, vendra des poulets certifiés bio. De beaux poulets dodus qui n'auront mangé que du grain bio et qui n'auront reçu aucun médicament durant leur croissance. Un poulet qui coûtera près de deux fois le prix du poulet conventionnel...

Marc Pinsonneault et France Vincent ont tous deux quitté Montréal en 1988 pour cette ancienne ferme laitière. « On voulait aller à la campagne pour faire nos légumes et élever notre volaille, raconte Marc. Je ne dirais pas que c'est un vieux trip de hippies ou de granola... même si ça ressemble à ça ! Mais c'est un trip pour savoir ce qu'on mange et être autosuffisant. »

Trois bâtiments abritent les pensionnaires ailés du couple. Dans la première volière, les 750 perdrix paniquées se ruent dans le fond de l'enclos à notre arrivée. « De la première à la dernière journée, elles ne nous reconnaissent pas, dit France Vincent. C'est difficile à élever, elles sont très fragiles. Elles ont gardé un côté très sauvage. » Dans la troisième volière, les 450 pintades aussi fuient leurs gardiens. Les pintades resteront une quinzaine de semaines à la ferme avant d'être envoyées à l'abattoir ; les perdrix attendront cinq semaines de plus.

Les pintades et perdrix ne sont pas toutes élevées à la mode bio ; certains lots le sont mais d'autres sont toujours élevés de façon conventionnelle sans toutefois utiliser ni farines carnées, ni gras animal. « Si on faisait 10 000 oiseaux, tous bio, on fermerait ! » dit Marc. « Le gibier bio est plus cher, précise France. Et c'est déjà une viande plus chère que les autres volailles, alors, avec le bio... »

Par contre, tous les poulets que le couple élèvera cet été seront certifiés bio. Ils ne gèberont que des grains bio et ne recevront aucun médicament, leurs journées seront rythmées par la lumière du jour et ils pourront aller gambader dans les hautes herbes de l'enclos extérieur si ça leur chante. À la fin des dix semaines de leur séjour, ils seront envoyés à l'abattoir, puis seront remplacés par un second et dernier lot pour l'année.

C'est la première fois que Marc et France se mettent sérieusement à l'élevage des poulets, ceux qu'ils

élevaient auparavant étaient réservés à la famille et aux amis. Avec le réseau Équiterre, ils se sont associés avec des maraîchers pour offrir un panier de volailles à la fin de l'été à une clientèle déjà prête à payer plus cher pour des produits bios. Un panier d'une douzaine de volailles congelées (poulets, pintades, perdrix) coûtera environ 300 \$.

Cher ? Comparé à la viande classique, oui, évidemment, et pour plusieurs raisons. Le poulet bio demande essentiellement du temps et de l'espace. Le poulet bio mettra environ dix semaines pour atteindre son poids, tandis que le poulet conventionnel y arrivera en six semaines. « Les moulées sont moins performantes, ce n'est que du grain, sans additif, sans farine carnée. Le gras animal aide beaucoup à engraisser l'oiseau », dit Marc. « Et puisqu'ils vont dehors, qu'ils marchent plus, ils dépensent plus d'énergie aussi », ajoute France. Les journées « normales » du poulet bio sont aussi trois fois plus longues que celles du poulet conventionnel ou, dans son bâtiment sans lumière du jour, il peut alterner entre cinq heures de noirceur, et trois heures de clarté pour manger. La production conventionnelle a fait des pas de géant : en 1960, 90 jours étaient nécessaires pour obtenir un poulet de deux kilos. Aujourd'hui, on arrive au même résultat en la moitié du temps.

La production de ce poulet demande aussi de l'espace. Les poulets bio ne peuvent être aussi nombreux au mètre carré que leurs congénères du conventionnel. Le bio supprime

les cages et exige un accès à l'extérieur. Les producteurs conventionnels pourront mettre plus de poulets dans un même espace, mais utiliseront aussi des antibiotiques pour prévenir les maladies qui peuvent se transmettre très vite avec la proximité des oiseaux. Si la maladie attaqué les oiseaux de la ferme des Prés — ce qui ne s'est pas encore produit —, il auraient à se tourner d'abord vers l'homéopathie pour rester dans l'esprit bio.

Et les coûts : ceux de la certification bio, ceux de la moulée — deux fois plus chère que la moulée conventionnelle —, et aussi ceux des quotas de production, vendus au mètre carré. Ces quotas valent aujourd'hui une petite fortune. Lorsque le ministère a instauré les quotas pour équilibrer l'offre et la demande de poulets, ceux-ci valaient autour de 8 \$ le mètre carré. Aujourd'hui, Marc et France doivent déboursé 600 \$ le mètre carré pour acheter un quota ! Et, évidemment, ils ne pourront rentabiliser plus vite ces quotas en entassant plus de poulets dans la vieille grange... « Les quotas ne tiennent pas compte de la spécificité biologique qui nous oblige à avoir moins de poulets au mètre carré, déplore Marc. Pour eux, du poulet, c'est du poulet, et il faut passer par le système des quotas. »

Malgré tout, les oiseaux de la ferme des Prés semblent se porter à merveille. Leurs hôtes doivent être à l'affût du moindre signe de maladie, mais disent avoir peu de pertes. Mieux : les inspecteurs gouvernementaux seraient époustouffés

de voir si peu de maladies respiratoires chez les pintades du couple, alors que les élevages conventionnels en sont lourdement affligés ! Leur secret ? De plus petits lots, une excellente ventilation et... les grands froids d'hiver. La ferme des Prés produit au rythme du marché des gibiers : populaire à Pâques, à l'automne pendant la saison de la chasse, puis surtout à Noël. Entre janvier et avril, les volières sont fermées. Et pas une bactérie ne semble résister aux -30 degrés...

Sur le côté de la grange qui abrite les pintades, Marc désigne l'endroit où il rêve de construire une volière pour produire des pintades bio. L'an prochain, des canards et des oies bio sautilleront dans le pré où, jadis, les vaches allaient brouter. Le producteur est confiant que la demande en viande bio augmentera.

« Mais ça va prendre du temps, il faudra voir comment les choses se dérouleront. On ne sait pas ce qui peut arriver. Il y a trois ou quatre ans, si on m'avait dit que je ferais de la volaille bio, je ne l'aurais pas cru. Et pourtant, aujourd'hui, il y a une demande pour le poulet bio ! Même ceux qui pratiquent les méthodes conventionnelles sont en train de les remettre en question. Ils savent que les gens commencent à se poser des questions, qu'ils ne trouvent pas normal que des volailles reçoivent systématiquement des antibiotiques et qu'elles fassent trois journées en une... Les gens commencent à se demander jusqu'à quel point on a besoin de telles méthodes. »

ÉTATS-UNIS

EN BREF

Première diplomate de haut rang en Arabie saoudite

UNE AMÉRICAINE a pris ses fonctions hier comme numéro deux à l'ambassade des États-Unis à Ryad, devenant la première femme à occuper une telle fonction diplomatique dans le royaume saoudien, une monarchie conservatrice qui observe une stricte ségrégation des sexes. Dans un communiqué publié hier à Ryad, l'ambassade précise que Margaret Scobey a pris ses fonctions comme « chef adjoint de la chancellerie (...) et chargé d'affaires par intérim des États-Unis » à Ryad. Mme Scobey, diplomate de carrière depuis 1981, était jusqu'à sa nouvelle nomination directrice des Affaires de la Péninsule arabe au bureau du Proche-Orient du département d'État. Elle avait précédemment servi dans les ambassades des États-Unis à Sanaa et au Koweït, puis en tant que consul général à Jérusalem. La femme dans le royaume doit sortir voilée et elle ne peut voyager sans autorisation de son mari ou d'un homme de sa famille. Elle n'a pas non plus le droit de conduire. Cependant, une Saoudienne, Thoraya Obaid, avait été nommée l'an dernier à la tête du Fonds des Nations unies pour la population, une mesure bien accueillie à Ryad qui cherche à corriger l'image que se fait l'Occident de la situation de la femme dans le royaume.

AFP

Northwest accusé de discrimination

NORTHWEST AIRLINES, quatrième compagnie aérienne américaine, est poursuivie pour discrimination à l'encontre de passagers handicapés par le ministère américain des Transports, qui lui réclame des pénalités record de plus de trois millions de dollars. L'examen de plaintes adressées à la compagnie et au ministère « révèle un nombre significatif de violations apparentes » de la législation sur les transports, relève le ministère dans un communiqué en date du 7 septembre disponible sur son site. À plusieurs reprises, l'obtention de fauteuils roulants a nécessité « de longs délais » d'attente, les passagers handicapés ont été délaissés à bord des avions pendant « des périodes prolongées » ou conduits à de mauvaises portes, ratant ainsi leurs vols, relève-t-il. « L'accès aux avions est un droit civique. Le ministère des Transports a le devoir d'accroître la mobilité de tous les Américains, en particulier ceux qui souffrent de handicaps », a déclaré le secrétaire aux Transports, Norman Mineta, dans le communiqué. Le ministère réclame en conséquence des pénalités de 3 millions de dollars, auxquelles s'ajouteront 10 000 \$ pour chaque nouveau cas de violation découvert, selon le communiqué.

AFP

Ochoa comparait

LE BARON de la drogue colombien Fabio Ochoa, extradé samedi vers les États-Unis et incarcéré dans une prison fédérale de haute sécurité à Miami (Floride), doit comparaître aujourd'hui devant la justice pour répondre de neuf chefs d'inculpation, dont le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. L'ancien lieutenant de Pablo Escobar, le chef du cartel de Medellín tué par la police en 1993, Ochoa, 43 ans, est accusé d'avoir participé à l'exportation vers les États-Unis de dizaines de tonnes de cocaïne pour une valeur de quelque cinq milliards de dollars.

AFP

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES
demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants :

- **le Bizard**
- **Pierrefonds**
- **Kirkland**

Responsabilités

- Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Louis Archambault

composez le **(450) 923-4780**
Courriel : larchamb@lapresse.ca

208-0822

Pour cinq millions d'écoliers, une rentrée sous calmants

Agence France-Presse

WASHINGTON — Tom Sawyer sous calmants ? C'est sans doute ce qui attendrait ce héros de la littérature enfantine aux tours pendables, s'il fréquentait aujourd'hui une école américaine.

Sur les 50 millions de jeunes Américains qui viennent de reprendre le chemin de l'école, les experts estiment à cinq millions, soit 10 %, ceux qui prennent un ou plusieurs médicaments visant à les calmer et à les aider à se concentrer.

Pour la plupart, le médicament a été prescrit pour lutter contre l'hyperactivité ou un déficit d'attention, deux comportements que les Américains rassemblent sous les initiales ADHD (Attention deficit - hyperactivity disorder).

Certains experts s'alarment de cette tendance de plus en plus répandue à prescrire aux enfants des substances altérant le comportement : des stimulants, comme la Ritaline (méthylphénidate), des antidépresseurs, comme le Prozac

(fluoxétine), ou même des substances utilisées pour le traitement de la schizophrénie, comme le Risperdal (risperidone).

« Aux États-Unis, nous avons tendance à traiter chimiquement des enfants qui connaissent pour la plupart des problèmes d'ordre économique », s'inquiète un pédiatre spécialiste du comportement basé à San Francisco (Californie, ouest), Lawrence Diller.

« Je ne nie pas qu'à court terme la Ritaline améliore les choses, mais elle ne peut pas remplacer l'aide dont peuvent avoir besoin des parents ou des professeurs pour réagir à certains cas particuliers », fait valoir M. Diller.

D'autres au contraire défendent que l'ADHD est une maladie neurobiologique handicapante, provoqué par un déséquilibre biochimique d'origine génétique dans certaines zones du cerveau — si bien que ceux qui s'alarment ne font qu'aggraver le désarroi des parents et des enseignants.

« Beaucoup de gens refusent de penser que les enfants peuvent

avoir des troubles mentaux. C'est beaucoup plus facile de se contenter de décréter que tel enfant est paresseux, ou têtu, ou imbécile », se justifie la présidente d'un groupe de défense du traitement médical des troubles de l'attention, Evelyn Green.

Le diagnostic de tels troubles du comportement n'est établi qu'après six mois de symptômes continus et extrêmes, constatés à l'école et à la maison, souligne un psychologue pour enfant de l'université californienne de Berkeley, Stephen Hinshaw.

Le fils de Mme Green, Perry, 15 ans, prend de la Ritaline ou de l'Adderall, un stimulant plus fort, depuis qu'il a sept ans.

« Au début, il détestait, mais maintenant il comprend qu'il en a besoin », dit cette éducatrice pour jeunes enfants dans des écoles publiques de Chicago.

Le problème de Perry ? Il s'énerverait très facilement, il avait du mal à se concentrer, à s'organiser et à se faire des amis.

En un an, entre juin 2000 et juin

2001, quelque 20 millions d'ordonnances ont été délivrées pour de tels médicaments à des Américains de tous âges, selon une société d'information sur la santé, IMS Health.

Marché lucratif

Ces derniers mois, cherchant à développer ce marché très lucratif, les laboratoires ont entrepris de faire de la publicité directement auprès des consommateurs pour ce type de produits, en contradiction avec la Convention des Nations unies de 1971 sur les substances psychotropes.

Or, d'après Gene Haislip, un ancien agent de la DEA, organisme fédéral chargé du contrôle des stupéfiants, les stimulants utilisés pour traiter l'ADHD sont, parmi les médicaments, ceux qui engendrent le plus de dépendance.

« Le cas des États-Unis — qui consomment 80 % de la Ritaline dans le monde — est unique et j'espère qu'il le restera. Ce serait catastrophique que d'autres pays suivent notre exemple », juge M. Haislip.

MONDE

Bélarus : victoire à la soviétique pour Loukachenko

VALERI KALINOVSKI
Agence France-Presse

MINSK — L'autoritaire président bélarusse Alexandre Loukachenko a remporté hier une victoire à la soviétique avec 78,4 % des voix, selon des résultats officiels partiels contestés par l'opposition qui a exigé un second tour et appelé à une manifestation de soutien aujourd'hui.

Le taux de participation a atteint le niveau record de 82,5 %, selon la commission électorale, sous la coupe du pouvoir exécutif.

Le président (47 ans) a obtenu 78,4 % des voix, contre 12,54 % à son principal adversaire, le leader de la plus importante confédération syndicale de cette ex-république soviétique, Vladimir Gontcharik (61 ans), après dépouillement de 75 % des bulletins.

Avec un tel score, Loukachenko

fait à peu près aussi bien qu'au deuxième tour de la présidentielle de 1994 qui lui avait permis d'accéder au pouvoir.

Le troisième candidat, l'ultra-nationaliste Sergueï Gaïdoukevitch, obtient 2,23 %, selon la commission.

La commission a annoncé les résultats avec une célérité surprenante, peu après la clôture des bureaux de vote.

« Loukachenko a obtenu 46,7 % des voix et moi 40,8 %. Les résultats sont falsifiés. Nous exigeons un deuxième tour », a annoncé en fin de soirée le candidat de l'opposition, Vladimir Gontcherik.

Il a appelé la population à une manifestation à 10 h locales aujourd'hui pour appuyer la demande de l'opposition.

« Nous protesterons par tous les canaux. Nous ferons appel à l'opinion publique et aux organisations

internationales. Le peuple ne doit pas être trompé », avait-il auparavant déclaré.

Cette élection est la plus « surveillée » de l'histoire du Bélarus avec quelque 22 000 observateurs locaux et 700 internationaux, dont 300 pour le compte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Les quelque 7 millions d'électeurs avaient le choix entre donner un nouveau mandat à M. Loukachenko, ou opter pour le changement, en votant pour M. Gontcharik.

La Commission électorale n'a pas fait état de violations significatives et plusieurs observateurs étrangers ont également indiqué à l'AFP que le vote se déroulait sans problème.

Une même inquiétude habite cependant les observateurs, celle du vote par anticipation qui s'est étalé

de mardi à samedi et dont le taux de participation a atteint 14,3 %.

L'OSCE, qui rendra son verdict lundi sur le scrutin, considère le vote par anticipation comme « une porte ouverte aux manipulations ».

Le vote a également été précédé d'une campagne au cours de laquelle les droits de l'opposition ont été bafoués, en particulier par les médias d'État qui ont en revanche fait la propagande du président.

Plusieurs sites Internet de l'opposition ou d'organisations proches de celles-ci ont été bloqués pendant plusieurs heures hier, notamment celui de l'état-major de Gontcharik.

Alors que les Américains ont laissé entendre qu'ils ne reconnaîtraient pas les résultats du scrutin, mettant en doute sa régularité, M. Loukachenko a répété qu'il n'en avait cure.

« Nos élections n'ont pas besoin d'être reconnues par l'Occident. El-

les doivent se dérouler selon nos lois, comme cela se fait aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France », a-t-il déclaré.

Loukachenko a remercié le président russe Vladimir Poutine pour son soutien.

Poutine a apporté un soutien implicite à Loukachenko dont le pays fait office de tampon face à l'élargissement de l'OTAN.

Même dans des conditions très difficiles, ce scrutin constituait un test important pour l'opposition bélarusse face à un président controversé mais qui jouit d'un indéniable soutien dans cette ex-république soviétique, en particulier auprès des retraités et dans les campagnes.

L'opposition n'a que peu d'expérience politique, ayant rejeté une participation au dernier scrutin des législatives à l'automne dernier que l'OSCE s'était également refusée à observer.

En ce jour de scrutin, le coeur des Norvégiens penche à droite

d'après AFP

OSLO — Comblés de pétro-dollars mais frustrés par une fiscalité élevée et par les déficiences de leur État-providence, les Norvégiens s'apprentent à infliger une déroute historique au gouvernement travailliste aujourd'hui lors d'élec-

tions législatives, qui devraient traduire un glissement du royaume vers la droite.

Deux sondages publiés hier créditent les partis de droite (conservateurs, libéraux, démocrates-chrétiens et populistes), qui partent en ordre désuni, d'une légère avance sur le bloc de gauche (travaillistes,

gauche socialiste et centristes), lui aussi divisé.

« Il y a une forte probabilité pour que l'on ait une alternance dans le courant de l'automne », avançait le quotidien *Aftenposten* (indépendant) à la veille du scrutin, en se fondant sur une enquête d'opinion qui crédite le « bloc

bourgeois » de 50,6 % des intentions de vote et d'une majorité (86) des 165 sièges au Storting, le parlement monocaméral norvégien.

« Cette campagne est caractérisée par un paradoxe qui veut que le gouvernement en place ne récolte pas les fruits politiques de la prospérité économique des gens », sou-

lignait pour sa part l'éditorialiste du journal *Dagsavisen* (centre-gauche). Bien que leur pays n'ait jamais été aussi riche, grâce aux immenses ressources pétrolières de la mer du Nord, les Norvégiens s'apprentent en effet à infliger aux travaillistes leur revers le plus cuisant depuis près de cent ans.

La GRANDE LIQUIDATION



Cavalier VLX Chevrolet Malibu Chevrolet
4 portes



Sunfire SLX Pontiac Grand Am SE Pontiac
4 portes



Alero Oldsmobile Venture Chevrolet



Century Buick Montana Pontiac



Tracker Chevrolet Blazer Chevrolet
4 portes 4 x 4 4 x 4



Aztek Pontiac Jimmy GMC
4 x 4

ADIEU MODÈLES
2001

0,9%
de financement
à l'achat*

Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0,9 % disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des véhicules 2001 en stock et jusqu'à 60 mois pour Cavalier, Blazer, Sunfire et Jimmy. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 15 000 \$ à 0,9 % : 1) 48 versements de 318,28 \$, coût en intérêts de 277,44 \$, coût total de 15 277,44 \$; 2) 60 versements de 255,76 \$, coût en intérêts de 345,60 \$, coût total de 15 345,60 \$. Exemple de financement de 25 000 \$ à 0,9 % : 48 versements de 530,46 \$, coût en intérêts de 462,08 \$, coût total de 25 462,08 \$. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. TM Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

2979455A



2979521

Bouclier : Washington veut faire des « propositions appropriées »

L'administration Bush entretient, face à Moscou et Pékin, un climat d'urgence autour de son projet



La conseillère à la Sécurité Condoleezza Rice, hier, à l'émission Meet the Press.

Agence France-Presse

WASHINGTON – Washington va faire des « propositions appropriées » à la Russie et aux autres pays concernés par le projet américain controversé de défense antimissile, a déclaré hier un haut responsable de la Maison-Blanche.

« Nous allons faire des propositions aux Russes et aux autres sur un nouveau cadre stratégique, que nous pensons appropriées. Nous pensons que ces propositions sont bonnes », a indiqué la conseillère diplomatique du président George W. Bush, Condoleezza Rice.

« Nous espérons que c'est une offre qu'ils ne pourront refuser », a ajouté Mme Rice, sans donner de détails, sur la chaîne de télévision NBC.

L'administration Bush poursuit ses efforts pour faire accepter à la Russie le retrait du traité ABM conclu en 1972 entre Moscou et Washington, qui interdit en l'état le déploiement du système antimissile envisagé par Washington, ainsi que certains types d'essais pour sa mise au point.

Des discussions doivent également commencer avec la Chine sur les questions stratégiques dans les semaines à venir.

Washington, qui veut aller vite, menace de se retirer unilatéralement du traité ABM en cas de blocage de la Russie, afin de pouvoir laisser le Pentagone aller de l'avant avec de nouveaux types d'essais.

Le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld a quant à lui estimé que « l'on ne pouvait pas savoir » quand la Russie allait donner des signes d'approbation et si elle le ferait.

« Tout ce que nous pouvons faire, c'est de

nous engager dans ces discussions », a-t-il poursuivi sur la chaîne de télévision Fox.

Un influent responsable du Congrès a pour sa part raillé l'optimisme de l'administration et affirmé que le retrait du traité serait « un désastre absolu ».

« Ils n'ont pas de plan. C'est de l'idéologie, ce n'est pas de la technologie », a affirmé sur NBC le démocrate Joseph Biden, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères.

« En huit mois seulement, on s'est éloigné de nos alliés comme jamais auparavant et on a rapproché nos adversaires », a-t-il ajouté.

La Commission des forces armées du Sénat américain a réduit vendredi de 1,3 milliard de dollars les crédits de 8,3 milliards demandés par le président George W. Bush pour développer son projet de bouclier antimissile, préfaçant une intense bataille à venir avec la Maison-Blanche.

Le malaise économique américain érode la croissance mondiale

Un PIB de 0,2 % contre plus de 5 % il y a un an ; hémorragie de 113 000 emplois

JEAN-LOUIS SANTINI
Agence France-Presse

WASHINGTON — La forte détérioration de l'emploi aux États-Unis en août et son impact néfaste sur la consommation de la première économie de la planète, accroît le risque de récession généralisée.

Le chômage américain a grimpé le mois dernier à son plus haut niveau depuis quatre ans à 4,9 % contre 4,5 % en juillet et l'économie a subi une hémorragie de 113 000 emplois. « Ces chiffres, qui brisent l'espoir d'une reprise prochaine, indiquent que nous nous acheminons vers un ralentissement sévère de l'activité », estime Robert Scott, un économiste de l'Economic Policy Institute, un institut privé d'études de Washington. Le Produit intérieur brut (PIB) n'a crû

que de 0,2 % en rythme annuel au printemps contre plus de 5 % un an avant.

« L'aggravation du chômage risque en effet de casser l'élan de la consommation dont la vigueur a permis jusqu'à présent d'éviter une récession », explique John Lonski, le principal économiste de Moody's, la firme de notation financière.

Si les consommateurs américains réduisent leurs dépenses, le reste du monde en pâtira puisque les États-Unis représentent de loin le plus grand marché d'exportation, surtout pour les pays asiatiques, ajoute-t-il.

L'Asie fournit un grand nombre de composants électroniques et d'ordinateurs aux États-Unis, et subit ainsi de plein fouet l'éclatement de la bulle spéculative des valeurs

américaines d'Internet et de la haute technologie, relève John Lonski.

Taiwan a vu ses exportations nettement reculer ces derniers six mois. Singapour est déjà en récession et le Japon, la deuxième économie mondiale en stagnation depuis dix ans, a accusé une contraction de 0,8 % de son Produit intérieur brut (PIB) au 2^e trimestre.

Mais les signes d'effritement de la croissance apparaissent aussi en Europe. En Allemagne, la première économie du Vieux Continent, la production industrielle a reculé de 1,5 % en juillet par rapport à juin, surprenant les analystes.

En outre, le ralentissement de l'activité des grands pays industrialisés a aggravé les problèmes économiques de plusieurs grands pays

émergents comme l'Argentine qui se débat pour honorer ses 130 milliards de dollars de dette intérieure et extérieure.

« Quand les principaux pays industrialisés subissent simultanément un fort ralentissement de leur activité, cela peut se transformer en une spirale de récession » alors que leurs croissances sont de plus en plus interdépendantes dans une économie mondialisée, estime Robert Scott.

Selon lui les sept principaux pays industrialisés (G7) se concertent probablement déjà sur le danger de dérapage collectif et sur les moyens d'éviter que leurs économies ne s'effondrent dans une récession mondialisée.

Cette question sera sans doute le grand sujet de leur prochaine réunion devant se tenir fin septembre en prélude à l'assemblée annuelle

de deux jours du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale à Washington.

Le Japon fera sans doute l'objet de fortes pressions pour mettre en oeuvre les réformes promises par son gouvernement pour assainir son système bancaire et alléger le poids de son secteur public.

Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, avait pressé mercredi dernier les autorités nippones d'agir sans attendre.

« La communauté internationale attend anxieusement de Tokyo des actions réelles et substantielles », avait-il insisté, soulignant qu'il n'était pas suffisant que « les États-Unis soient le seul moteur de la croissance mondiale ».

Paul O'Neill avait aussi laissé entendre que l'Europe devrait faire davantage pour atteindre son plein potentiel de croissance.




La radio de toutes les cultures

CHAÎNE



François Dompierre
En semaine **12h**
Ici tout est permis
Réalisation : Diane Maheux

95.3 FM Québec
90.7 FM Estrie
104.3 FM Mauricie
102.5 FM Ottawa-Hull
90.3 FM Toronto

100.7 FM
Montréal

www.radio-canada.ca/radio

La GRANDE LIQUIDATION





Cavalier VLX 4 portes Chevrolet
Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Cavalier 2001

ADIEU MODÈLES

2001

0,9%

de financement à l'achat*



Sunfire SLX 4 portes Pontiac
Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sur tous les modèles Sunfire 2001



Venture Chevrolet
Sécurité 5 étoiles+
Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie+*

ET PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE**



Montana Pontiac
Sécurité 5 étoiles+
Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie+*

Les Associations marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock. Photos à titre indicatif seulement. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois pour Venture et Montana et jusqu'à 60 mois pour Cavalier et Sunfire. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 15 000 \$ à 0,9% : 60 versements de 255,76 \$, coût en intérêts de 345,60 \$, coût total de 15 345,60 \$. Exemple de financement de 25 000 \$ à 0,9% : 48 versements de 530,46 \$, coût en intérêts de 462,08 \$, coût total de 25 462,08 \$. **Première mensualité gratuite, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500 \$, taxes incluses, sur les Cavalier, Venture, Sunfire, Montana et Silhouette 2001. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2001. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

L'UE veut le maintien d'une présence militaire en Macédoine

SIMON BOEHM
Agence France-Presse

GENVAL, Belgique – Les quinze pays de l'Union européenne ont convenu hier qu'il fallait maintenir une présence militaire en Macédoine après l'opération de l'OTAN « Moisson essentielle » de collecte des armes de la guérilla albanaise qui s'achève fin septembre.

Réunis à Genval, au sud de Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'UE ont tous insisté sur « la nécessité d'éviter un vide sécuritaire au moment du retrait de l'OTAN », a souligné le ministre belge Louis Michel qui présidait la réunion. Quelque 4400 hommes sont actuellement déployés pour l'opération « Moisson essentielle ».

Compte tenu de la fragilité de la situation sur le terrain, l'UE juge nécessaire de maintenir une présence militaire qui constitue un élément de « stabilisation » et de « dissuasion », notamment pour protéger les observateurs civils de l'UE et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE) et aider au retour des réfugiés.

« L'option considérée comme la plus réaliste serait de déployer une force à partir de ce qui est déjà sur le terrain », a expliqué M. Michel, en évoquant une « force « OTAN plus » avec si possible un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies ».

Le projet de force « OTAN plus » consisterait à permettre d'ajouter à l'OTAN d'autres pays, par exemple des pays européens non membres de l'Alliance ou encore la Russie et l'Ukraine. La France et l'Allemagne notamment soutiennent l'idée d'une force constituée principalement de l'OTAN pour la nouvelle mission.

La forme définitive d'une présence mili-

taire occidentale en Macédoine suppose, en tout état de cause, une concertation avec les autorités de Skopje, a-t-on souligné de source européenne. Le Haut Représentant de l'UE pour la politique extérieure, Javier Solana, a indiqué qu'il allait prendre contact avec le président macédonien Boris Trajkovski.

Mais M. Trajkovski a affirmé samedi que l'Alliance atlantique devait « quitter la Macédoine » une fois sa mission achevée, préférant l'option d'une force sous mandat des Nations unies.

L'engagement de l'UE, à la fois sur un plan politique et de sécurité, se traduira aussi par un renforcement de ses observateurs. Actuellement au nombre de 29, leur nombre sera doublé, a annoncé M. Solana.

Parallèlement, l'UE estime nécessaire de prévoir un financement pour la reconstruction en Macédoine, l'aide au retour des réfugiés et pour le soutien au processus de réforme politique.

Mais le commissaire européen aux Relations extérieures, Chris Patten, a rappelé que la tenue d'une conférence des donateurs — qui pourrait être réunie le 15 octobre à Bruxelles — est soumise à la condition d'une mise en oeuvre effective de la révision constitutionnelle, dont le principe vient d'être adopté par le Parlement macédonien.

L'idée d'une nouvelle conférence régionale sur les Balkans a été également évoquée, a ajouté M. Michel.

L'UE a par ailleurs lancé hier un nouvel appel à une reprise rapide du dialogue direct entre Israéliens et Palestiniens, en condamnant le nouvel attentat suicide à Nahariya dans le nord d'Israël.

Les ministres des Affaires étrangères ont enfin repris le débat sur « le futur de l'Europe », qui doit mener à une nouvelle réforme institutionnelle de l'UE d'ici 2004. L'idée d'une « Convention » préparatoire, ouverte aux pays candidats à l'adhésion, a été bien accueillie.

| ULSTER |

Gerry Adams prédit une ère de « nouvelles turbulences »

d'après AFP

BELFAST — Gerry Adams, président du Sinn Féin, aile politique de l'IRA, a prédit hier, devant la presse, une période de « nouvelles turbulences » dans le processus de paix en Irlande du Nord.

« En dépit des meilleurs efforts du Sinn Féin, le processus de paix va vraisemblablement entrer dans une période de nouvelles turbulences », a-t-il estimé.

Il a également critiqué le gouvernement irlandais et les républicains modérés du SDLP pour avoir accepté les récentes propositions de Londres et Dublin sur la réforme de la police nord-irlandaise, rejetées par le Sinn Féin.

« Les intérêts nationaux et donc le processus de paix auraient été mieux servis si un front uni avait demandé au gouvernement britannique de remplir ses obligations », a affirmé M. Adams qui doit rencontrer le premier ministre Bertie Ahern demain.

Le plus important pour les républicains était d'obliger Londres « à faire face à ses responsabilités » dans l'application des accords de paix d'avril 1998 sous tous ses aspects, a-t-il ajouté.

Après celles de la semaine dernière qui ont indigné la planète, de nouvelles manifestations sont prévues aujourd'hui devant une école catholique du nord de Belfast, malgré les efforts de Londres pour désamorcer la crise par le dialogue avec les deux communautés.

| CHILI |

Poursuites contre Kissinger

d'après AFP

WASHINGTON — La famille d'un ancien commandant en chef de l'armée chilienne a décidé de poursuivre en justice l'ancien secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger sous l'accusation de complot pour assassiner le général en 1970, a rapporté hier la chaîne de télévision CBS.

Les poursuites seront engagées cette semaine auprès d'un tribunal fédéral de Washington, selon l'émission de CBS « 60 Minutes », la famille du général affirmant que l'enlèvement manqué au cours duquel il a

été tué a été organisé et payé par la CIA sous les instructions de l'ancien président américain Richard Nixon et de Henry Kissinger.

D'après l'émission, la Maison-Blanche était déterminée à agir pour empêcher le président socialiste Salvador Allende d'accéder à la présidence après sa courte victoire à l'élection du 4 septembre 1970 mais le général Schneider, qui avait apporté son soutien à Allende, lui faisait obstacle.

Le fils du général, Rene Schneider, a déclaré lors de l'émission que son père était farouchement opposé à un coup d'Etat contre Allende.

CORRECTION DE LA VUE AU LASER

EXPÉRIENCE et QUALITÉ

Notre équipe de chirurgiens a effectué plus de 60 000 interventions au LASIK. Ils font parti d'un groupe sélect d'experts les mieux formés au monde. Nous utilisons la toute dernière technologie, le laser Bausch & Lomb 217 qui élimine les problèmes de vue nocturne associés avec les anciens lasers.

790\$ /oeil*

PEU IMPORTE VOTRE ORDONNANCE AUCUN SUPPLÉMENT

POUR UN TEMPS LIMITÉ

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.

*Cette offre est limitée à certaines dates de chirurgie.



Dr Pierre Demers 7 000 chirurgies
Dr Avi Wallerstein 14 000 chirurgies
Dr Mark Cohen 14 000 chirurgies

LASIK M.D.
MONTRÉAL

DES SOINS SUPÉRIEURS À UN PRIX ABORDABLE.
(514) 845-1515

WINDSOR NIAGARA FALLS MISSISSAUGA TORONTO OTTAWA MONTRÉAL

www.lasikmd.ca

LES PRIX DE L'ALPHABÉTISATION 2001 DE POSTES CANADA

Postes Canada est fière d'annoncer les lauréats de son programme des Prix 2001 de l'alphabétisation.

PRIX DE L'ALPHABÉTISATION		PRIX DU LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE	
Lauréat	Province	Lauréat	Province
Larry Loyie	BC	Rainbow Literacy Society	AB
Sharron Szott	AB	Victoria READ Society	BC
Carey Rigby	SK	Literacy Partners of Manitoba	MB
Donna Arce-Black	MB	New Brunswick Coalition for Literacy	NB
Ed Thomas	ON	Battle Harbour Literacy Council	NF
Gail Purcell	QC	Cobequid Neighbourhood Work Activity Program	NS
Simone Leduc	QC	Inuvik Centennial Library	NT
Robin LaPointe	NB	ABC Canada Literacy Foundation	ON
Claudette Audet	NB	Learning & Reading Partners Adult Learning Systems	PE
Anne Christopher	PE	Alpha Haute-Yamaska	QC
Léona Bernard	PE	Weyburn and Area Supportive Employment Services Inc.	SK
Paul DuLong	NS		
Richard Miller	NF		
Mabel English	NT		
Ponsawan McDiarmid	YK		

PRIX DE L'ENTREPRISE		PRIX DE L'ÉDUCATION	
Lauréat	Province	Lauréat	Province
Boeing Canada Technology	MB	Ida Tober	AB
		Elma Gerwin	MB
		Michael Maloney	ON
		Esther Chassé	YK
		Mario Raymond	QC

PARRAINÉ PAR :



Postes Canada aimerait remercier ses partenaires : AutoSkill International, the Canadian Community Newspapers Association et Les Hebdo du Québec.

Ce message est gracieusement publié par **La Presse**



La GRANDE LIQUIDATION



Malibu Chevrolet
238\$ /mois*
Transport et préparation inclus
20 998\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	306\$
2221\$	258\$
3146\$	238\$

• Moteur V6 3,1L de 170HP • Boîte automatique 4 vitesses
• Climatiseur • Lecteur CD



ADIEU MODÈLES 2001

0,9%
de financement à l'achat*

Venture Chevrolet
Maxi Valeur
238\$ /mois*
Transport et préparation inclus
PREMIÈRE MENSUALITÉ GRATUITE**
24 228\$ à l'achat***
Sécurité 5 étoiles*

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0\$	336\$
2221\$	288\$
4534\$	238\$

Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie**
• Moteur V6 3,4L de 185HP • Climatiseur • Lecteur CD • Verrouillage électrique des portes



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 400\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. ** Première mensualité gratuite, à l'achat ou à la location, jusqu'à concurrence de 500\$, taxes incluses, sur les Cavalier, Venture et Silhouette 2001. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. *** À l'achat, préparation incluse, transport (Malibu : 795\$, Venture : 940\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Taux de financement à l'achat de 0,9% disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 25 000\$ à 0,9% : 48 versements de 530,46\$, coût en intérêts de 462,08\$, coût total de 25 462,08\$. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2001. *Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



DURBAN

Les réactions

WASHINGTON

Du temps perdu

LA CONSEILLÈRE à la sécurité du président Bush, Condoleezza Rice, a déploré hier que la conférence sur le racisme de Durban ait été « détournée » et ait « perdu beaucoup de temps ». « Beaucoup de temps a été perdu sur des sujets extérieurs aux questions qui auraient dû dominer la conférence », a déclaré M^{me} Rice sur la chaîne de télévision NBC. « Ce qui est triste, c'est que cette conférence ait été détournée et n'ait pas traité de l'ordre du jour qui aurait dû être le sien » pour combattre le racisme, l'intolérance et les discriminations, a-t-elle ajouté. *d'après AFP*

L'EUROPE

« Durban, un succès »

LE MINISTRE BELGE des Affaires étrangères, Louis Michel, a défendu hier avec force le bilan de la conférence mondiale sur le racisme à Durban, assurant qu'elle avait été couronnée de « succès ». « C'est un succès et je ne bouderais pas mon plaisir », a lancé Louis Michel, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union européenne (UE). Il a souligné que l'Europe avait démontré à Durban qu'elle « pouvait être un acteur global important dans les problèmes mondiaux ». Le ministre était interrogé sur les réactions mitigées de certains pays après la conférence de Durban, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères à Genval (Belgique). *d'après AFP*

PROCHE-ORIENT

Israël ravi, des Arabes amers

ISRAËL a accueilli comme une victoire la déclaration finale de la Conférence mondiale de l'ONU sur le racisme de Durban, alors que les pays arabes et musulmans se sont montrés critiques. Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan s'est félicité de l'accord auquel sont parvenus les participants, estimant qu'un échec aurait « conforté les pires éléments dans la société ». « C'est un grand succès très important », s'est félicité le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres. « C'est une défaite cuisante pour la Ligue arabe, dans la mesure où la majorité systématique dont disposait la Ligue dans les forums internationaux s'est effondrée », a-t-il ajouté. Le secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa a indiqué que « la réunion de Durban nécessite une analyse des points négatifs et des points positifs, pour en tirer des conclusions ». L'Égypte et la Syrie ont émis des réserves sur le texte de compromis. Pour le chef de la diplomatie égyptienne Ahmad Maher, la déclaration « ne réalise pas tous les objectifs » des pays arabes. Son homologue syrien, Farouk al-Chareh a reconnu que Damas « n'était pas satisfaite à 100 % » du passage sur la question palestinienne, mais estimé que « le message que les Arabes ont voulu faire passer au monde est arrivé ». *d'après AFP*

| LIBAN |

Les pro-syriens sont en avance aux municipales

d'après AFP

MARJAYOUN, Liban — Les partisans du pouvoir libanais pro-syrien, dont les mouvements chiïtes Amal et le Hezbollah, étaient en passe hier de remporter les élections municipales dans 115 localités au Liban sud évacué en 2000 par Israël.

Ces élections, qui se tiennent pour la première fois depuis 38 ans, se sont déroulées dans le calme, sous haute surveillance policière, marquées par une participation massive, selon les correspondants de l'AFP sur place.

Selon un analyste qui a requis l'anonymat, « l'enjeu du scrutin est capital pour la Syrie », qui exerce une influence déterminante au Liban où elle maintient un corps expéditionnaire, à l'exception du Liban sud, zone frontalière d'Israël.

« Damas a imposé une alliance entre Amal et le Hezbollah, car elle ne peut pas accepter pour des raisons stratégiques une faille dans son emprise, d'autant plus que le Liban sud reste une de ses cartes maîtresses dans le conflit israélo-arabe », souligne-t-il.

La Ligue arabe débordée par la violence au Proche-Orient

d'après AFP

LE CAIRE — Les chefs de la diplomatie des vingt-deux pays de la Ligue arabe se sont retrouvés hier au Caire pour une réunion dominée par la flambée de violence au Proche-Orient, un responsable palestinien jugeant « impossible » de l'arrêter sans que cessent les « agressions israéliennes ».

« Personne ne peut arrêter la violence tant que rien n'a été fait pour une application intégrale des ac-

cords et pour mettre fin à l'agression israélienne », a déclaré le ministre palestinien de la coopération internationale Nabil Chaath à la presse, à l'issue de cette réunion entamée hier et qui doit durer deux jours.

« Il y a occupation israélienne et confrontation palestino-israélienne sur le terrain, et il est impossible de faire quoi que ce soit sauf si nous parvenons à un accord total et global en vertu duquel Israël arrêtera son agression, pour reprendre

à nouveau le processus de paix », a ajouté M. Chaath, en marge de cette réunion.

« La situation actuelle est constituée en fait de cycles de violences toujours initiés par Israël et qui provoquent toutes sortes de réactions d'un peuple assiégé et soumis à des agressions quotidiennes », a-t-il dit.

« Nous condamnons la violence contre les civils, qu'ils soient Palestiniens ou Israéliens, mais l'essentiel est qu'il y a agression contre la

terre palestinienne », a déclaré M. Chaath.

« Cette situation explosive a une seule raison, c'est la poursuite de l'occupation. Nous voulons retourner à la paix juste, et ceci nécessite l'arrêt de la violence de l'occupation », a encore déclaré M. Chaath.

Lors de la réunion de la Ligue, le Qatar a demandé aux pays arabes une action « rapide et efficace » face à la crise au Proche Orient, accusant l'ONU d'envoyer de « mauvais signaux » à Israël.

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

Pendant ce temps, loin de Durban...



« Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée » a été un échec. Et probablement plus cuisant encore qu'on ne le réalise au lendemain d'un accord péniblement obtenu sur des textes finaux qui ne disent rien, ou peu, sur le racisme actuel et l'esclavagisme contemporain.

Car ce que Durban révèle, c'est l'incapacité de l'ONU à résister à son propre kidnapping par des groupes d'intérêts — et pas les plus jolis. Son impuissance à affronter les problèmes du monde tels qu'ils sont et non tels qu'ils furent. Sa réticence à pointer du doigt, sans égard à la race des oppresseurs ou des victimes, les situations où des êtres humains continuent à être tués et enchaînés.

C'est un drame : l'ONU, la seule organisation supranationale qui pourrait « mondialiser » les droits de l'Homme, déclare ainsi forfait. Pire encore : il n'y a rien ni personne pour la remplacer.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, les événements n'ont pourtant pas manqué pour illustrer la façon dont sévissent aujourd'hui le racisme, la xénophobie, l'intolérance et l'esclavage.

Une bombe a été lancée vers des enfants catholiques de Belfast, coupables d'avoir emprunté une rue protestante pour aller à l'école. Les massacres liés à l'intégrisme religieux se sont poursuivis en Algérie. Des juges afghans ont menacé de mort huit travailleurs humanitaires accusés d'avoir lu la Bible. Un des 52 Égyptiens soupçonnés d'homosexualité a révélé qu'ils étaient torturés par des gardiens de prison.

Par contre, rien de neuf à signaler en Russie, où peinent gratuitement des milliers de « volontaires » nord-coréens chargés d'éponger la dette extérieure de leur pays. Pas de nouvelles fraîches des marchés d'esclaves en activité dans une demi-douzaine de pays d'Afrique. Rien de neuf non plus du côté des 300 000 enfants-soldats enrôlés dans 41 pays — dont ceux de la Sierra Leone, même si on en a amputé beaucoup de leurs bras ou de leurs jambes lors du plus récent conflit domestique. Et il n'y a pas eu de tueries massives au Rwanda,

où la paix est précaire après le plus grand massacre tribal du siècle (800 000 morts en 1994)...

Mais cela n'intéresse personne. À Durban, on a longuement discuté du nombre optimal d'épithètes haineuses susceptibles d'être inclus dans les articles de la déclaration touchant l'État juif — le nom d'Israël a finalement été gommé, mais le verdict de culpabilité n'en est pas moins clair.

On a beaucoup travaillé sur des textes qui permettraient de faire payer les États-Unis pour le trafic transatlantique d'esclaves au cours des siècles passés — si on voulait refaire l'Histoire, pourquoi n'a-t-on pas comptabilisé aussi les quatre à dix millions d'Africains vendus dans les pays musulmans ?

Évidemment, c'était hors de question.

Car la sainte alliance de Durban, avalisée par l'ONU, aura été celle de la classe dominante des pays arabes et africains, où l'on trouve peu de modèles de respect des droits de l'Homme ou de démocratie, et qui a tout intérêt à s'agripper à un *statu quo* lui garantissant l'immunité... et le fric de l'aide internationale, payable par chèque fait à l'ordre du plus proche palais présidentiel.

Il fallait pour cela ressusciter la bonne vieille idéologie tiers-mondiste à papa, inventée par la bourgeoisie du Nord et si profitable aux potentats du Sud ?

C'est précisément ce qu'on a fait à Durban.

Le Canada a qualifié les textes finaux d'« irresponsables ». Le ministre des Affaires extérieures, John Manley, n'en a pas moins dit croire que « si nous étions partis avant la fin, les textes n'auraient certainement pas été meilleurs. Ils auraient probablement été pires ».

Vrai, sans doute. Mais il s'agit d'une réaction bien timide au désastre de Durban.

Samedi, à l'issue du marathon de négociations destiné à produire des textes qui satisferaient à la fois l'Occident ainsi que la sainte alliance, la responsable de la délégation canadienne à Durban, la ministre Hedy Fry, n'a pu émettre aucun commentaire : elle souffrait d'une laryngite.

Cela fournit providentiellement l'image qui restera de Durban : un Occident sans voix, muselé par son manque de courage face au saccage prémédité et systématique des plus nobles idéaux humains ainsi que de l'outil, l'ONU, que l'on croyait adapté à la tâche consistant à les défendre.

Ça aura été une bien triste semaine en Afrique du Sud.

La fermeture éclair



« Nos compagnies sont comme les deux parties d'une fermeture éclair », a déclaré la présidente de Hewlett-Packard, Carleton Fiorina, pour illustrer combien lui semble naturelle la fusion de son entreprise avec un autre géant de l'informatique, Compaq.

Il y a trois ou quatre ans, une fusion HP-Compaq aurait sans doute émerveillé les analystes et excité la bourse. C'est le contraire qui s'est produit cette semaine. Les spécialistes ont presque unanimement condamné le projet monté par Mme Fiorina et son homologue de Compaq, Michael Capellas. Les actions des deux entreprises ont plongé ; malgré une reprise vendredi, les titres ont perdu près de 15 % de leur valeur depuis l'annonce de la transaction.

Cet accueil plus que mitigé montre combien les choses ont changé en peu de temps. Si les patrons des grandes entreprises sont toujours atteints de « mergermania », le marché, lui, est devenu sceptique. Il ne suffit pas qu'on lui présente un gigantesque chiffre d'affaires, ou qu'on fasse miroiter des économies d'échelle. Si les actionnaires ne comprennent pas la logique de la transaction, ils s'y opposeront, ou ils vendront. Fermeture éclair ou pas, personne ne veut perdre sa chemise.

Cela est particulièrement vrai

dans le domaine des nouvelles technologies, en raison des pertes phénoménales subies par les compagnies qui avaient acheté à prix fort de jeunes entreprises prometteuses. « Deux perdants ne font pas un gagnant », a lancé un analyste, au sujet de la fusion HP-Compaq. On ne voit tout simplement pas comment deux entreprises en perte de vitesse, oeuvrant dans les mêmes créneaux — notamment la vente au détail — pourront se lancer avec succès dans le marché d'avenir des services-conseil, dominé par IBM.

Le marché se méfie aussi de la complexité de l'intégration de tels géants. Arrivera-t-on vraiment à économiser 2,5 milliards par année en coûts d'exploitation ? Quel impact auront les 15 000 mises à pied prévues ? Toute occupée à se réorganiser, la nouvelle entreprise pourra-t-elle consacrer l'énergie nécessaire à se faire une niche dans le nouveau marché qu'elle vise ?

De façon générale, beaucoup de fusions et d'acquisitions ont moins bien tourné qu'espéré. Cette semaine encore, on annonçait que Chrysler pourrait perdre son statut de troisième grand de l'auto aux États-Unis, au profit de... Toyota ! Se pourrait-il que la fusion Daimler-Chrysler ait été un échec ? L'heure du verdict n'a pas sonné mais, chose certaine, les Allemands n'ont pas réussi à stopper le glissement de leur filiale américaine.

Nous ne sommes peut-être pas si loin du jour où les héros de la gestion seront ceux qui démantèlent les monstres synergétiques des années 1990 pour créer des entreprises plus petites, plus dynamiques, plus proches de leurs clients. *Small is beautiful ?*



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

RÉPLIQUES

La force de l'immobilisme ou le confort d'un système désuet

JEAN-FÉLIX CHÉNIER et ANDRÉ LAROCQUE

Les auteurs sont porte-parole du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN).

L'ÉDITORIALISTE EN CHEF de *La Presse*, M. André Pratte, écrivait jeudi dernier (5 septembre 2001) qu'une réforme du mode de scrutin au Canada ou au Québec ne permettrait pas de répondre à la désillusion des citoyens face à la politique en général. Il affirmait que les causes de la faible participation des gens aux élections étaient « plus profondes » et qu'une réforme du système électoral ne résoudrait pas le problème du manque de confiance des citoyens envers les politiciens.

Ces arguments soulèvent avec justesse la complexité du malaise que les citoyens ressentent face à la politique dans nos sociétés. Mais là où M. Pratte manquait un peu de mesure et de nuance, c'est lorsqu'il rejetait du revers de la main la nécessité d'une réforme du mode de scrutin.

Le désengagement et la perte de confiance des gens envers le système politique et ses acteurs s'expliquent par une multitude de facteurs. Il n'y a donc pas une seule solution envisageable pour remédier à ces problèmes. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas une solution miracle qu'il faut éliminer les options qui répondraient partiellement au problème en amorçant une nouvelle dynamique démocratique.

La réflexion de M. Pratte était en ce sens un peu courte : parce qu'une réforme du mode de scrutin ne résout pas tout d'un seul coup, il faut l'oublier et chercher ailleurs les solutions à la crise de confiance vécue par nos institutions politiques.

Pourtant, tous les partis politiques présents à l'Assemblée nationale ont dans leurs programmes une position en faveur d'une réforme du mode de scrutin. Il semble donc y avoir un discours unanime des différents partis à ce sujet.

Une réforme du mode de scrutin serait un premier pas vers une reconquête des libertés politiques pour les citoyens. Elle permettrait d'ouvrir les fenêtres et de ventiler un système électoral qui est désuet et qui dévalorise l'exercice du droit de vote. Au Québec, la distorsion qui existe entre le pourcentage des voix que les citoyens accordent aux différents partis politiques et le pourcentage des sièges parlementaires que ces derniers obtiennent à l'Assemblée nationale est démesurée. Cette situation contribue à envenimer le débat sur la question nationale en plus de décourager la population, les élections étant jouées d'avance dans la majeure partie des comtés. C'est l'utilité du vote des Québécois qui est dévalorisée par le système électoral actuel. Le présent mode de scrutin brime l'égalité du vote de chaque citoyen.

Lorsqu'on parle d'une réforme

du mode de scrutin, on veut généralement faire correspondre davantage la représentation des partis en Chambre avec le soutien populaire qu'ils ont effectivement obtenu. L'objectif d'une réforme est de faire de l'Assemblée nationale une Chambre qui représente davantage la réelle diversité des opinions présente au sein de la société québécoise. N'est-ce pas là le sens de la démocratie ?

Dans son éditorial, M. Pratte laisse une ouverture à des ajustements au mode de scrutin actuel de façon à permettre une meilleure représentation des courants minoritaires. De notre côté, au Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), nous nous méfions des ajustements qui seraient cosmétiques et qui ne feraient que renforcer le sentiment d'aliénation des citoyens envers le système politique.

Le MDN est un mouvement ardent, rassembleur et non partisan, libre de toute attache politique, issu de citoyens s'interrogeant sur la qualité de l'actuel mode de scrutin québécois. Il regroupe des citoyennes et citoyens du Québec désirant qu'une remise en question du mode de scrutin se fasse par le biais d'un vaste débat public.

Il serait donc important qu'un journal comme *La Presse* ne tue pas dans l'oeuf l'idée de tenir un débat ouvert et non partisan sur la nécessité de réformer notre mode de scrutin.

Aide internationale: une fausse idée des enjeux réels

FRANCINE NÉMÉH

L'auteure est directrice de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

POUR FAIRE SUITE à l'article paru dans *La Presse* du 6 septembre intitulé « Maria Minna sonne le glas des grands projets aveugles », nous souhaitons corriger certains faits qui nous apparaissent donner une fausse idée des enjeux réels qui ressortent du document de consultation de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) intitulé : *Pour une aide internationale plus efficace : les nouvelles approches du programme canadien d'aide internationale*.

D'une part, la simplification qualifiant le projet de « grand ménage » ne reflète pas le fait que le document de consultation annonce une réorientation profonde dans la politique canadienne d'Aide publique au développement. D'autre part, l'article soutient que « dans l'ensemble le projet de réforme de l'ACDI est fort bien accueilli par les organismes non gouvernementaux spécialisés dans la coopération internationale... », alors que les mémoires et les interventions publiques critiques de ces mêmes organismes se multiplient.

Nous ne nommerons que deux

enjeux majeurs, parmi plusieurs dans la réforme proposée par l'ACDI, qui inquiètent le milieu canadien de la coopération internationale. Premièrement, le document de consultation de l'Agence annonce une redéfinition de la mission même de l'ACDI afin d'y intégrer les intérêts stratégiques du Canada. On peut facilement imaginer que cela inclut les intérêts commerciaux. Or, l'histoire nous l'a démontré à maintes reprises, les intérêts commerciaux ne font pas bon ménage avec les droits humains.

Deuxièmement, le document de consultation marginalise le rôle historique joué par des organisations de la société civile comme les nôtres. Malgré notre riche expérience des 40 dernières années et la contribution substantielle que nos organisations apportent au développement démocratique et à la solidarité Nord-Sud, notre rôle est relégué en quelques lignes au second plan, comme d'éventuels exécutants de politiques décidées par les gouvernements. D'un autre côté, le rôle du secteur privé est qualifié de « fondamental pour le développement et la réduction de la pauvreté. »

Pourtant, et cela a été largement démontré, lorsque la société civile, lorsque la population visée par les

projets de développement, n'est pas impliquée dans la définition de son avenir, il n'y a pas de développement durable possible.

Les durables proposées par l'ACDI viennent en droite ligne des analyses et des stratégies des grandes institutions internationales comme l'OCDE, la BM et le FMI, issues d'un prétendu consensus qui à notre sens n'en est pas un. Convaincues du salut par le commerce libéralisé, ces institutions voient dans l'ouverture aux marchés, et dans l'intégration des pays pauvres au système de marché, la solution à tous les maux de la planète. Le moins que l'on puisse dire, c'est que de très nombreux intervenants du domaine de la solidarité internationale ne partagent pas cette conviction. Plusieurs, dont le réseau des femmes, imputent même à ces institutions, notamment à la Banque mondiale et au FMI, la responsabilité de la permanence, voire de l'aggravation de la pauvreté dans le monde.

Notre propos ne vise pas à faire de l'ACDI une agence qui ne répèterait que notre vision du développement. La société canadienne est diversifiée et pluraliste. Nous croyons que l'aide publique au développement doit refléter cette pluralité et cette diversité.

RÉPLIQUES



L'Airbus 330 d'Air Transat sur la piste de l'aéroport de Lajes, aux Açores.

Une nouvelle d'intérêt public qui révèle cependant un malaise

MARC-FRANÇOIS BERNIER

Expert en éthique et déontologie du journalisme, l'auteur (mbernier@uottawa.ca) est professeur-adjoint à l'Université d'Ottawa.

LA PUBLICATION d'informations concernant le passé du pilote d'Air Transat Robert Piché était d'un intérêt public certain si on s'en tient aux critères généralement reconnus du journalisme nord-américain, mais l'importante réaction négative du public révèle un malaise qui ne peut être ignoré.

Cette nouvelle était d'intérêt public car elle rapportait des faits relatifs à des gestes illégaux du pilote Piché qui a utilisé sa licence de pilote, décernée par un organisme gouvernemental canadien, pour transporter de la drogue en territoire américain où il s'est fait prendre par un policier auquel il a vainement tenté d'échapper. Le pilote a été jugé et condamné à la détention. Libéré, il est revenu au Canada où il a continué à piloter des avions et a été embauché par une compagnie qui lui a confié la sécurité de ses passagers. Entre-temps, il a obtenu un pardon du gouvernement américain lui permettant de poursuivre sa carrière de pilote commercial.

Rien ne relève de la vie privée dans ces informations. La vie privée est un concept qu'on relie davantage aux relations intimes, à la vie familiale, aux croyances religieuses, à l'orientation sexuelle, à un ensemble de comportements qui ont lieu dans l'intimité du foyer, en compagnie de gens consentants. Ceux qui accusent les médias de s'en prendre à la vie privée du pilote Piché improvisent une nouvelle déontologie du journalisme basée sur la confusion des notions de vie privée et d'intérêt public.

Compte tenu des honneurs que différents ordres de gouvernement veulent rendre au pilote Piché, il était pertinent de connaître ces informations afin qu'ils agissent en toute connaissance de cause. Il n'est pas sans intérêt, non plus, de montrer qu'on peut revenir dans le bon corridor social après avoir connu des problèmes de navigation personnelle.

Cependant, l'intérêt public d'une information n'est pas le seul élément dont il faille tenir compte. L'information doit être vraie, ce qu'assurent rigueur et exactitude. Elle doit être équitable pour les parties mises en cause, ce qui se fait généralement en s'enquérant de leur point de vue qui sera diffusé de manière à leur rendre justice. Si une nouvelle ne rencontre pas ces exigences, elle perd son caractère d'intérêt public car les citoyens n'ont aucun intérêt rationnel à être induits en erreur.

Il est risqué d'affirmer catégoriquement que les informations concernant le passé du pilote Piché rencontrent tous ces critères. Il faudrait avoir un accès direct à la documentation et aux démarches des journalistes. Du



Le commandant Robert Piché

reste, les doléances du public ont surtout porté sur la diffusion d'informations dont la véracité a été admise par Air Transat.

Cela conduit à une autre considération qui, elle, choque souvent le public. Il s'agit du traitement médiatique de l'information. Fallait-il vraiment y consacrer la page UNE ? Fallait-il vraiment publier des photographies des lieux ? Trop en mettre risque-t-il de stigmatiser inutilement le pilote qui a tout de même obtenu son pardon ? Voilà peut-être ce qui a vraiment choqué bon nombre de gens qui y ont vu de l'acharnement médiatique. En éthique du journalisme, il est recommandé de minimiser les inconvénients sans pour autant nuire à la circulation de l'information. Ce principe du moindre mal est-il incompatible avec la rentabilité maximale à court terme d'une entreprise de presse ? Poser la question, c'est y répondre. Le traitement journalistique de cette information, ajouté à l'amplification des médias qui ont abondamment diffusé la nouvelle, explique peut-être une partie de la vindicte du public qui estime que « trop c'est trop ! »

Exercice d'imputabilité

Par ailleurs, la réaction publique oblige les médias à un exercice d'imputabilité qui est rare dans la tradition journalistique québécoise. Expliquer au public quelles raisons militaient en faveur de la publication doit aller au-delà de la rhétorique de l'intérêt public et de la liberté de la presse, il faut en profiter pour exposer clairement les critères qui se cachent derrière ces concepts. Tous ne

seront pas d'accord, mais ceux que cela intéresse sauront à quelle étape du raisonnement journalistique ils divergent et ils apprécieront cet exercice.

Outre l'hypothèse souvent répétée voulant que les gens aiment avoir des héros et haïssent ceux qui les détruisent, la réaction négative invite à suggérer deux hypothèses explicatives. Premièrement, on peut penser que cette réaction prend sa source dans la méconnaissance du public à l'endroit du journalisme. À cet effet, l'imputabilité peut servir à combler quelque peu l'écart entre les pratiques journalistiques et les attentes du public.

Cette méconnaissance du public peut être associée à sa méfiance à l'égard des médias, méfiance que révèlent bon nombre d'enquêtes réalisées en Amérique du Nord. Et il y a lieu de croire que la méfiance augmentera au sein de notre société hypermédiatisée qui conduit à une saturation du citoyen bombardé de toutes parts de messages répétitifs apprêtés à la saucée de la concentration et de la convergence. L'imputabilité des médias pourrait atténuer cette méfiance qui n'a rien de doute méthodique. La méfiance envers les médias n'est pas une bonne nouvelle pour la presse, elle mine la légitimité du journalisme et risque de favoriser ceux qui aimeraient bien lui clouer le bec. Les médias devraient profiter de l'occasion pour reconnaître le besoin d'ombudsman neutres et crédibles qui seraient à la fois les représentants du public dans les salles de rédaction et les pédagogues des pratiques journalistiques dans l'espace public.

Deuxièmement, la réaction négative du public révèle peut-être un phénomène culturel : le goût très répandu du ludique. Il s'agirait d'un phénomène encouragé par les médias électroniques surtout, lesquels consacrent d'importantes ressources à rendre plus sympathiques les journalistes de la télévision, voulant les rendre semblables à tout-chacon, plus proches de nous tous, voulant en faire quelqu'un de la famille, le sympathique beau-frère en somme. Ce modèle du bon gars (ou de la bonne fille) étant en voie de s'étendre à presque toutes les émissions d'information (et aux émissions d'humour ou de divertissement qui s'inspirent du journalisme pour mettre en scène l'actualité), comment s'étonner qu'un certain public soit choqué quand le sympathique journaliste montre ses griffes et écorche la vedette de la semaine. Comment s'étonner que la perception jovialiste du journalisme que la télévision alimente soit transposée au journalisme de la presse écrite, traditionnellement plus critique et analytique.

Bref, alors qu'on encourage une perception agréable et bon enfant du journalisme, voilà qu'il s'en trouve (encore !) pour casser le party de famille. Pas étonnant que la famille réagisse mal et ne veuille rien entendre aux justifications qui lui sont offertes, parfois maladroitement faut-il dire.

La performance réelle de l'hydroélectricité

JEAN-ÉTIENNE KLIMPT
Directeur Environnement,
Hydro-Québec

UN ARTICLE de M. Bruno Bisson, paru le samedi, 1^{er} septembre, cite un rapport publié par le groupe International Rivers Network, sous la plume de M. Philip Raphals, du Centre de recherche sur l'énergie Hélios. Il est important que le public sache que l'International Rivers Network, est un groupe de pression américain dont la vocation est de s'opposer à tous les projets hydroélectriques partout à travers le monde, peu importe leur performance environnementale.

L'article laisse croire que les projets hydroélectriques ne contribuent pas à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), responsables du changement climatique. Rien n'est plus faux. Voici l'état de la science qui fait consensus et qui peut facilement être vérifié par toute personne de bonne foi. En milieu tempéré et boréal comme ici au Québec, l'hydroélectricité émet environ 30 fois moins de GES que des centrales modernes au gaz naturel et 60 fois moins que des centrales au charbon (par kilowattheure produit). Ces constats scientifiques ont été confirmés dans des rapports de la Commission mondiale des barrages et de l'Agence internationale de l'énergie. Affirmer le contraire, c'est méconnaître les faits.

Récemment, plusieurs études internationales ont présenté des bilans complets des émissions de GES, incluant les émissions directes des centrales et les émissions indirectes provenant de la construction des centrales et de l'extraction et du transport des carburants. Les chiffres précédents proviennent de ces études, qui confirment également que les émissions de GES de la filière hydroélectrique sont semblables à celles de la filière éolienne, souvent considérée comme un modèle « d'énergie verte ». Il faut savoir que toute source d'énergie, y compris l'éolien, est à l'origine d'émissions de GES. Pour l'éolien, les études incluent des émissions liées aux activités de fabrication et de construction.

De plus, pour être rigoureuses, les comparaisons doivent considérer si une filière est capable de produire en tout temps et ainsi répondre aux fluctuations de la demande d'électricité. Des centrales hydroélectriques ou au gaz peuvent répondre en tout temps à la demande, alors que des éoliennes, faute de vent, ne produisent rien ou presque rien pendant certaines périodes. Lorsqu'il n'y a pas de vent, une autre source d'électricité doit nécessairement prendre le relais des éoliennes et ce sont des centrales hydroélectriques qui accomplissent généralement cette tâche.

Hydro-Québec est toujours prête à répondre aux questions des journalistes intéressés sur l'ensemble des données scientifiques relatives à la performance environnementale des différentes filières énergétiques en matière d'émission de gaz à effet de serre.

En terminant, je tiens à réitérer que depuis plusieurs années, Hydro-Québec utilise trois critères essentiels lorsqu'elle évalue la faisabilité d'un projet de développement hydroélectrique : sa rentabilité économique, son acceptabilité environnementale et son acceptabilité pour les communautés touchées. Ces critères sont indissociables les uns des autres. Par conséquent, aucun projet ne verra le jour s'il ne respecte pas les normes environnementales.



L'immigration au Québec : une politique équilibrée

JOSEPH FACAL

L'auteur est le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

PLUSIEURS QUOTIDIENS, dont *La Presse*, ont récemment fait état des doléances de certains avocats en droit de l'immigration selon lesquels le Québec s'apprêterait à apporter une transformation majeure à sa grille de sélection des immigrants afin d'y donner une importance démesurée à la connaissance des français. À titre de ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, on me permettra de remettre les pendules à l'heure à ce sujet.



Joseph Facal

Soyons clairs : la politique d'immigration du gouvernement du Québec en est une de recherche constante de compétences. Il s'agit d'un critère primordial qui guide constamment nos choix dans la sélection d'immigrants.

On pourrait pourtant croire le contraire à la lumière de certaines prises de position qui ne me semblent pas justifiées. Le Québec favorise-t-il la sélection de travailleurs connaissant les français ? Oui, bien sûr. La poursuite de cette orientation signifie-t-elle que le Québec choisisse la langue plutôt que la compétence ? Absolument pas. Les candidats francophones, pour être sélectionnés, doivent être compétents.

D'ailleurs, la sélection d'immigrants connaissant les français est également avantageuse au plan économique puisque le Québec n'a pas à assumer de coûts pour la formation linguistique de ceux-ci et qu'ils peuvent s'insérer plus rapidement dans le marché du travail. De plus, ces immigrants restent au Québec, après leur admission, dans une proportion nettement plus élevée que ceux qui ignorent les français. La recherche de francophones répond ainsi et aussi à des impératifs économiques.

Depuis que le gouvernement du Québec a récupéré des pouvoirs lui permettant de déterminer en partie le volume et la composition de son immigration, les gouvernements

québécois — qu'ils aient été libéraux ou péquistes — ont tous poursuivi l'objectif d'augmenter la proportion de francophones dans l'immigration accueillie sur son territoire. La plus récente manifestation de cet appui a eu lieu à l'automne 2000, à l'occasion d'une consultation publique menée à l'Assemblée nationale qui portait sur l'immigration au Québec pour la période 2001-2003. Un large consensus s'était alors dessiné autour de la nécessité d'augmenter le volume d'immigration, d'accroître la proportion d'immigrants connaissant les français au moment de leur admission et de maintenir des exigences de sélection qui mettent l'accent sur un niveau de compétence et de formation favorisant une insertion rapide sur le marché du travail.

Dans la foulée de cette consultation, certains ajustements ont été apportés à la grille de sélection et entreront en vigueur à partir du 17 septembre 2001. Mais faut-il crier au loup parce que le nombre de points accordé pour la connaissance de la langue française dans la grille de sélection passera de 15 à 16 points (de 13 % à 15 % dans la pondération) en même temps que celui accordé à la formation passera de 17 à 19 points (de 15 % à

18 % dans la pondération) ? À l'heure actuelle, 44 % des immigrants connaissent les français à leur arrivée au Québec et nous souhaitons faire passer ce pourcentage à 50 % en 2003.

De fait, la recherche de candidats connaissant à la fois les français et détenant des compétences précieuses pour l'économie québécoise représente deux aspects complémentaires, et en rien antinomiques, de la politique québécoise d'immigration. La flexibilité dans la recherche de candidats compétents se manifeste aussi notamment par l'accueil, ici au Québec, de travailleurs stratégiques identifiés comme tels par les entreprises québécoises qui en font la demande.

Il est donc totalement faux de prétendre que le Québec a l'intention de se priver de travailleurs compétents dans sa sélection d'immigrants. La politique du gouvernement témoigne au contraire de notre volonté de continuer à faire du Québec une société accueillante, pluraliste, francophone et ouverte sur le monde. Les changements à la grille de sélection entreront donc bel et bien en vigueur le 17 septembre prochain.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

10 septembre 2001

Page A18 manquante